

Korea Analysis

En direct de Corée

11

Octobre 2016

Éditorial

DOSSIER RELIGIONS DU LIVRE EN CORÉE

1. Une brève histoire du catholicisme en Corée du Sud (Père Gilbert Poncet) 3
2. Les origines du christianisme coréen et le succès de la visite du pape François (Lee Jong-seok) 7
3. Entre dévotion religieuse et stratégie politique : la visite du pape François en Corée du Sud (Pierre-Emmanuel Roux) 10
4. Le rapport de l'Église catholique sud-coréenne au politique (Évelyne Chérel-Riquier) 16
5. La société coréenne confrontée à l'Islam (Juliette Schwak) 21

DÉCALAGE

6. L'émergence de l'économie sociale et solidaire et du modèle coopératif en Corée du Sud (Éric Bidet et Hyungsik Eum) 25
7. La Corée du Sud dans le « grand jeu » centre-asiatique (Léonie Allard) 32
8. Obama à Hiroshima : focus sur les victimes coréennes des bombes atomiques américaines (Jean-François Heimbürger) 36
9. Identité nationale et nationalisme nord-coréens (Steven Denney) 40



ÉDITORIAL

Dans les années 1990, la croissance sud-coréenne était considérée comme miraculeuse par la Banque mondiale. Le recours à ce qualificatif permettait de faire l'économie d'une analyse approfondie de cette expérience. À la même époque, la curie romaine pouvait également évoquer un miracle à propos de la multiplication du nombre de catholiques en Corée du Sud. Multiplié par 28 entre 1945 et 2015, il a connu une progression au même rythme endiablé que le PIB. Ces miracles sont l'aboutissement de dynamiques de long terme. C'est ce que montre le dossier sur la religion de cette 11^e édition et dernière édition de *Korea Analysis* qui fusionnera avec les autres revues publiées par Asia Centre dans Asia Trends.

Dans son survol de l'histoire du catholicisme en Corée, le **père Poncet** situe son démarrage dans le contexte intellectuel du XVII^e siècle. **Lee Jong-seok** montre que cette histoire longue explique le succès de la visite du pape François à Séoul. Revenant sur cette visite, **Pierre-Emmanuel Roux** analyse la place de la Corée du Sud dans la stratégie

asiatique de la papauté. **Évelyne Chérel-Riquier** décortique les relations de l'Église sud-coréenne au monde politique. Enfin, **Juliette Schwak** s'intéresse à l'islam qui, apparu avant le catholicisme, reste minoritaire et méconnue en Corée du Sud.

Dans les articles en décalage, **Éric Bidet** et **Hyungsik Eum** décrivent l'émergence de l'économie sociale et solidaire sud-coréenne qui se situe à l'avant-garde. **Léonie Allard**, analyse les relations de la Corée du Sud avec l'Asie centrale. **Jean-François Heimbürger** explore la réaction des Coréens victimes des explosions atomiques à la visite du président Obama à Hiroshima. Sur la base d'une enquête de terrain en Corée du Nord, **Steven Denney** montre que l'État, s'il échoue quotidiennement à fournir des biens publics de base, continue de produire une identité nationale distincte de celle du Sud.

JEAN-RAPHAËL CHAPONNIÈRE

DOSSIER

1. Une brève histoire du catholicisme en Corée du Sud

PÈRE GILBERT PONCET

Abandonnons au départ l'idée du missionnaire entré clandestinement en Corée pour proclamer. Il interviendra plus tard, à l'appel des chrétiens coréens. Au XVII^e siècle, les lettrés coréens se nourrissaient de philosophie confucianiste acquise à travers l'étude des caractères chinois. Le premier que tout enfant de lettré coréen apprenait était celui du Ciel. Composé de l'élément 一 qui signifie un ou l'unique et en dessous, un homme 人 qui écarte les bras pour signifier la grandeur 大, tel est donc 天, le ciel. La vue de ce caractère introduisait les Coréens éduqués à une vision du monde avec un Être supérieur, unique et très grand, régnant au-dessus des hommes. Les cinq principes moraux du confucianisme devaient garantir l'harmonie et la paix : fidélité réciproque entre roi et sujet, mari et épouse, parents et enfants, maître et disciple, ami et ami. Quant au chamanisme local (mouïsme), il a sa couleur particulière. Une chamane disait un jour : « Nous nous efforçons de restaurer l'harmonie entre le ciel et la terre, entre la nature et les hommes, et entre les hommes. » Ces quelques données de base éclairent la suite.

Chaque année la Corée envoyait une ambassade à l'empereur de Chine. Elle profitait de sa présence à Pékin pour prendre contact avec les nouveautés scientifiques. Quelques Coréens, intrigués par la présence des Jésuites occidentaux, obtinrent d'eux des livres traitant de mathématiques, de sciences diverses et de religion. Rentrés dans leur pays, ils étudièrent, recopièrent, organisèrent des sessions d'étude. C'est à travers ces livres qu'ils se sont ouverts aux sciences occidentales et ont compris que leurs croyances n'étaient pas seulement des constructions de l'esprit, mais avaient une réalité dont le contenu et le sens profond leur étaient révélés. Aussi, sans présence de missionnaire sur la terre coréenne, un certain nombre de lettrés firent donc leur profit de ces livres chinois durant près de cent cinquante ans et constituèrent vers 1780 une « secte informelle » qui se livrait à l'étude de ces données nouvelles, à la prière et à la pratique des vertus évangéliques. En 1784, ces « chrétiens », sans lien officiel avec l'Église catholique, décidèrent de mettre les choses au clair. Ils envoyèrent à Pékin l'un des leurs qui reçut le baptême des mains d'un missionnaire. Rentré en Corée, ce Pierre Lee Seunghoon donna le baptême à ses amis et devint un des piliers de la communauté.

1784-1886 : essor et persécution

Après ces baptêmes, près de cent ans se sont écoulés dans des conditions de survie très difficiles pour ces catholiques cachés dans les montagnes boisées et pratiquement sans aide extérieure. Ils furent l'objet de multiples persécutions pratiquées par l'État, les responsables régionaux et la police locale pour leur profit, tel le pillage des villages chrétiens.

Appartenant à la classe des lettrés, ces chrétiens faisaient partie de l'opposition politique. Ils professaient une doctrine tout à fait révolutionnaire pour la société coréenne de l'époque et plus encore pour les gens au pouvoir : ils voulaient une société qui reconnaisse à chacun les mêmes droits humains. Un grand lettré chrétien pouvait

alors dire à un de ses esclaves : « Prenons un verre ensemble ! » Un abatteur de bœuf, appartenant au rang le plus bas et le plus méprisé de la société, pouvait prendre place à la table d'un noble chrétien. Bien plus, les femmes jusqu'ici exclues de la vie publique et de l'éducation se mettaient à étudier, sinon les caractères chinois, du moins les écrits publiés en *hangeul* (alphabet créé au XV^e siècle pour écrire la langue coréenne) pour avoir accès aux mystères découverts par les hommes. Un comportement inadmissible ! Ce qui rendait les chrétiens encore plus détestables, était l'interdiction par l'Église catholique universelle des pratiques superstitieuses liées au sacrifice offert aux ancêtres. Plus que le problème des rites, l'aspect révolutionnaire de la religion chrétienne était visé par les nombreuses persécutions, sans doute plus de dix mille, dont ils ont été les victimes.

Ces chrétiens ne bénéficiaient de presque aucun soutien de l'étranger. Entre 1784 et 1876, répondant aux appels pressants des chrétiens coréens, vingt-trois prêtres (un Chinois, deux Coréens formés à Macao et vingt Français) ont réussi à pénétrer, de façon individuelle et sporadique, dans le royaume coréen. Quatorze ont été exécutés, les autres ne réussissant qu'à rester quelques années.

On a néanmoins assisté au développement constant de la religion catholique avec la mise en place de structures de fonctionnement et d'outils imprimés ou copiés : catéchisme, livre de prières¹, entrée des premiers éléments des sciences pratiquées par l'Occident ; mise en valeur des fonds de vallées par les chrétiens qui se cachaient dans les montagnes. Ils y pratiquaient à la fois les cultures vivrières et, pour les échanges avec l'extérieur, la fabrication de poteries utilitaires et la culture du tabac qui, plus tard, sera ruinée par l'établissement d'un monopole par l'occupant japonais.

¹ Antoine Daveluy, d'Amiens, a été le principal artisan de ce travail, aidé de lettrés locaux.

Liberté religieuse

Si 1866 est l'année de la dernière grande persécution (neuf Français martyrs dont on fête le 150^e anniversaire de la mort cette année), il faudra attendre dix ans avant l'entrée de nouveaux missionnaires et encore dix ans avant le traité franco-coréen de 1886 qui donnera une certaine liberté religieuse et autorisera les missionnaires étrangers à travailler à la formation de prêtres coréens pour qu'ils puissent prendre en charge leur Église.

Dès cette époque, l'unique évêque de Corée mettra l'accent sur la création par chaque missionnaire d'écoles où les jeunes, chrétiens ou non, pourront étudier non plus seulement les caractères chinois, mais la langue coréenne et son écriture, les mathématiques et, si possible, les rudiments de la religion catholique. Cette orientation répondait à l'entrée de très nombreux missionnaires protestants, pour la plupart américains, dotés de fonds dix voire vingt fois plus élevés que ceux attribués à la dizaine de missionnaires français. S'agissant de l'éducation de haut niveau, les protestants ont fait des efforts très supérieurs aux catholiques, et ils ont davantage ouvert la Corée à la civilisation et aux sciences occidentales.

Ainsi, de 1836 à nos jours, 170 religieux des Missions étrangères de Paris (MEP), se sont succédés en Corée où ils ont eu, seuls, la charge de cette Église jusqu'en 1920. Leur présence est passée par un maximum de 50 en 1910 sur l'ensemble de la Corée et jusqu'en Mandchourie. Leurs effectifs seront renforcés par l'arrivée de missionnaires catholiques américains.

Le principal objectif des MEP a toujours été la formation de cadres d'une Église locale. Dès 1845 un premier Coréen très brillant a été ordonné prêtre après sa formation à Macao, puis un autre quelques années plus tard. Le premier a été martyrisé au bout d'un an et le second est rapidement mort d'épuisement. Ces efforts de formation ont été couronnés par l'établissement d'un séminaire à Séoul en

1887. À partir de 1896, des jeunes prêtres coréens ont pris une place de plus en plus importante dans leur église et la présence des missionnaires est devenue de moins en moins nécessaire.

1910-1953 : annexion, Japon et guerre de Corée

Si les Japonais, en particulier entre 1910 et 1945, n'ont pas persécuté directement les chrétiens, ils leur ont imposé de très nombreuses contraintes : obligation de pratiquer la langue japonaise et de l'enseigner dans les écoles, présence de représentants du pouvoir colonial dans les établissements scolaires, fermeture des séminaires de Séoul et Daegu, nomination d'un évêque japonais à Daegu, relations difficiles entre l'évêque de Séoul et le pouvoir (le Japon envoya plusieurs fois un personnage important pour que Mgr Mutel, évêque, se montre plus favorable au pouvoir japonais), efforts pour nommer un évêque japonais à Séoul², et finalement, internement des missionnaires durant les deux dernières années qui ont précédé la libération en 1945. Les catholiques avaient très tôt engagé des actions contre l'occupation japonaise. En 1909, An Jung-geun, fervent catholique et militant pour l'indépendance de son pays, a assassiné à Harbin le prince Hirobumi Itô, principal artisan de l'occupation, puis de l'annexion de la Corée...

Si la libération intervenue le 15 août 1945 apportait une joie certaine, elle ne fut pas de longue durée, puisque les Soviétiques ont occupé immédiatement la partie nord de la Corée. Il s'ensuivit, de 1950 à 1953, une guerre qui n'est pas encore terminée aujourd'hui et qui a apporté à l'Église un lot considérable d'ennuis : le catholicisme a été complètement supprimé dans le nord et les

² Mgr Larribeau a pris de vitesse les Japonais, qui avaient déjà fait nommer un Japonais à la tête du diocèse de Daegu, en faisant nommer par Rome le jeune vicaire de la paroisse cathédrale de Séoul, qui devint de ce fait le premier évêque coréen.

missionnaires et prêtres ont été décimés dans le sud. La situation sociale, après le retrait des communistes, a mis l'Église catholique en demeure de prendre en charge une part considérable des pauvres, en particulier des enfants abandonnés. L'Église catholique a été reconnue comme la plus apte pour mettre l'aide internationale au service de la population.

Explosion du catholicisme

Le rôle joué par l'Église catholique pour l'aide sociale et, sans doute, un désir de retrouver une espérance nouvelle ont fait que, dès la fin des années 1950, le catholicisme a connu un développement considérable.

On recensait 23 000 catholiques en 1865, mais 14 000 vingt ans plus tard du fait des persécutions de 1866. Le traité franco-coréen a donné un premier élan aux conversions et leur nombre atteignait 74 000 lorsque le Japon a annexé la Corée. La progression a été plus lente jusqu'en 1945. Après la libération et la guerre de Corée, alors que disparaissaient les religions en Corée du Nord, le nombre de catholiques a explosé au Sud. On a parallèlement assisté à l'expansion du clergé coréen qui a accompagné l'augmentation du nombre de séminaires, passant de 2 à 7 vers la fin des années 1980. Le tableau ci-après montre que la Corée n'est plus un territoire de mission et que l'Église catholique y est tout à fait adulte, engagée actuellement dans toutes sortes de domaines.

Situation actuelle

Aujourd'hui l'Église catholique coréenne se présente comme une entreprise gigantesque

et florissante grâce à son homogénéité, son personnel actif et la générosité de ses membres. Si le nombre de chrétiens continue d'augmenter, la progression se fait à un rythme plus lent. Ses institutions, en particulier pour le service des pauvres, jouent un rôle considérable, avec notamment : 300 institutions et 11 universités ; 42 hôpitaux et cliniques ; 360 centres au service des enfants et 76 centres au service des femmes ; 300 maisons pour les personnes âgées ; plus de 300 maisons pour les handicapés, dont 120 pour les handicapés lourds. Un grand nombre de ces institutions sont gratuitement au service des plus pauvres et certaines reçoivent une aide de l'État. L'engagement politique et social de l'Église lui a valu, surtout au temps de la dictature militaire, des « brimades » très virulentes et des emprisonnements. Cette pression continue d'exister. L'Église coréenne a également envoyé un millier de missionnaires aux quatre coins du monde.

Cette Église est confrontée au défi de la sécularisation, à l'emprise du grand capitalisme sur la société et la politique, et plus encore à un enseignement public parfaitement religieux et amoral. La diminution du nombre de jeunes tentés par la vie religieuse ou sacerdotale montre que cette Église doit se donner un nouvel élan. Si elle n'a pas réussi à se renouveler assez vite, dans une société dont l'évolution est probablement une des plus rapides au monde, elle garde toutes les possibilités pour un avenir très riche à condition de faire un effort de conversion, qui est d'ailleurs en route.

	1865	1886	1910	1945	1980	2000	2015
Catholiques	23 000	14 000	74 000	190 000	1 320 000	4 000 000	5 600 000
Prêtres coréens	0	0	15	136	900	2 900	4 900
Prêtres étrangers	12	11	46	100	230	200	182

Tableau 1 : Effectifs des catholiques et des prêtres depuis 1865



2. Les origines du christianisme coréen et le succès de la visite du pape François

LEE JONG-SEOK

SOURCES :

- James Huntley Grayson, *Korea – A Religious History*, Routledge, 2002.
- Nicholas Harkness, *Songs of Seoul: An Ethnography of Voice and Voicing in Christian South Korea*, University of California Press, 2013.
- Philip Jenkins, *The New Faces of Christianity: Believing the Bible in the Global South*, Oxford University Press, 2006.
- Andrew Eungi Kim, « Korean Religious Culture and Its Affinity to Christianity: The Rise of Protestant Christianity in South Korea », *Sociology of Religion*, vol. 61, n° 2, 2000, p.117-133.
- Joel Robbins et Matthew Engelke, « Introduction to the Special Issue: Global Christianity, Global Critique », *South Atlantic Quarterly*, vol. 109, n° 4, 2010, p. 623-631.
- Agnes Sohn, « Korean Missionaries to the United States: Giving Back Christianity? », mémoire de master, University of Chicago, 2010.

Avant sa visite historique en Corée du Sud, le 5 août 2014, le pape François a adressé un message vidéo au peuple sud-coréen : « Chers frères et sœurs coréens, la foi dans le Christ a pris racine profondément dans cette terre où elle a apporté des fruits abondants... Dans quelques jours, je serai avec vous. Je vous remercie d'avance pour votre hospitalité et vous demande de prier avec moi que cette prochaine visite porte ses fruits, pour l'Église et pour la société coréenne en général. » Traduit de l'italien, son message a été largement diffusé aux masses enthousiastes.

La visite du Saint-Père en 2014 a marqué la première étape d'une tournée papale en Asie, la première du pape François dans la région, y compris aux Philippines, le pays le plus catholique en Asie. Des bannières arborant le visage amical du pape et les mots « Séoul accueille François » ont orné les bâtiments et les lampadaires dans toute la ville. Sa visite, qui a duré cinq jours, a suscité les mêmes réactions de liesse que celle du Pape Jean-Paul II, en 1989. Une foule de spectateurs, dont des dizaines de milliers de jeunes, s'est ainsi pressée sur la place Kwanghwamun où une grande messe a été organisée, à laquelle ont participé près de 800 000 Sud-Coréens de tous âges, fidèles mais aussi non-croyants. Il s'agissait d'un des plus grands événements religieux jamais organisés dans l'histoire de la Corée du Sud.

Pourquoi cet intérêt soudain en Corée du Sud, près de deux décennies après la dernière visite d'un pape dans la région, en Inde, en 1999 ? Officiellement, la visite du pape François avait pour objectif de béatifier 124 martyrs sud-coréens au cours de la sixième Journée de la jeunesse en Asie. Mais pour une grande partie de la presse, cette visite apparaissait plus atypique. Nombreux sont ceux qui ont été surpris par les propos de l'architecte même de cette visite, l'évêque du diocèse de Daejeon, Yoo Heung-sik, qui ne s'y attendait

pas et la considérait comme un « miracle ». Le catholicisme n'est que la troisième religion en Corée du Sud derrière le protestantisme et le bouddhisme. Il s'agit d'un pays où, selon Baker, si la religion est primordiale, aucun groupe religieux n'est prédominant. Cependant, la communauté catholique, qui a augmenté de près de 70 % en une décennie, connaît un des taux de croissance les plus rapides. Alors que de plus en plus de Sud-Coréens sont déçus par les accusations de cupidité, de corruption et d'hypocrisie des dirigeants protestants, le catholicisme connaît une popularité inverse et il est présenté comme « la religion la plus fiable » en Corée du Sud.

Au-delà de ces facteurs qui relèvent de la conjoncture, il est nécessaire de prendre en compte la spécificité des origines sociales et historiques du christianisme en Corée du Sud pour comprendre l'importance de la visite de 2014. C'est ce que montre la très riche littérature qui traite de l'arrivée du christianisme en Corée et de ses implications contemporaines. Le christianisme, et les divisions entre protestantisme et catholicisme ont joué un rôle non négligeable pendant la modernisation du pays et les années de forte croissance économique. Enfin, comme les intellectuels religieux l'ont noté, l'expansion de la foi chrétienne en Corée du Sud peut être insérée dans le contexte plus large de l'expansion du christianisme dans le « Sud global ».

Une brève histoire du christianisme en Corée du Sud

Le christianisme a une histoire longue et complexe en Corée du Sud, un pays qu'Andrew Eungi Kim qualifie « d'un des pays les plus pluralistes religieusement ». La date exacte de son arrivée n'est pas claire : Kim Han-sik note que les Coréens ont pu ressentir l'influence de la religion, depuis la Chine, dès le XIII^e siècle. Au cours

du XVII^e siècle, un émissaire de la dynastie Choson rapporte de Pékin un premier atlas mondial du missionnaire catholique Matteo Ricci dans lequel figurent les enseignements de l'Évangile. À cette époque, le christianisme, appelé alors « apprentissage occidental », est un « sujet de grand intérêt pour les intellectuels confucéens ». Les intellectuels de la dynastie Choson s'y intéressent tant pour sa dimension spirituelle que pour les aperçus qu'il offre sur la science, la technologie et les systèmes sociopolitiques occidentaux.

Le XIX^e siècle est marqué par une croissance du christianisme en dépit du « choc » entre pensée et éthique confucéennes et chrétiennes. Les débats portaient alors sur l'opposition entre hiérarchie sociale confucéenne et égalitarisme chrétien. La traduction de la Bible en coréen en 1887 par un missionnaire presbytérien écossais basé en Mandchourie, John Ross, a beaucoup facilité la propagation du christianisme. Tout aussi important ont été les efforts des missionnaires protestants. La création des premiers établissements d'enseignement « modernes » ont ouvert la voie au prosélytisme, tout en instituant une architecture de base pour l'enseignement supérieur dans la péninsule. Le catholicisme n'est arrivé que plus tard. L'évangélisation « agressive » de la Corée du Sud, en particulier à la fin du XX^e siècle explique l'extension rapide du christianisme et la création d'une « version hybride » mêlant « culture religieuse coréenne, christianisme chinois et christianisme anglo-américain ». Aujourd'hui, le christianisme (protestantisme et catholicisme) est la première religion de Corée du Sud avec près de 15 millions d'adeptes, soit trois Coréens sur dix. Qui plus est, selon James H. Grayson, la Corée du Sud est « le seul pays en Asie où le christianisme est devenu une composante importante de la culture nationale ».

Expansion et popularité du catholicisme en Corée du Sud

La visite historique du pape François en 2014 ne repose qu'en partie sur cet héritage. Des chercheurs ont souligné comment l'expansion du christianisme a eu lieu dans le Sud global. Selon Lionel Jensen, la présence du pape marque la reconnaissance par le Vatican de l'importance de l'Asie pour le développement de l'Église. Parmi les quelque 15 millions de chrétiens en Corée du Sud, plus d'un tiers sont catholiques. L'évêque Yoo Heung-sik est allé plus loin en affirmant que cette visite « n'est pas qu'une visite mais la volonté de faire de la Corée du Sud le leader spirituel de l'Asie ». Loin de critiquer cette interprétation assimilant le déplacement du pape au désir de flatter et de conquérir de nouveaux marchés religieux, le Vatican a communiqué sur l'Asie devenue la « frontière de l'évangélisation ».

Sans aucun doute, comme Philip Jenkins le souligne, « le centre de gravité du monde chrétien se déplace vers le sud ». Ce dernier, de même que d'autres chercheurs, affirme la nécessité d'aborder les théologies du Sud global en les intégrant dans le large spectre du christianisme plutôt que d'en faire des variations ou des imitations « inférieures ». Par conséquent, les manifestations de la foi chrétienne dans cette région s'adaptent simplement aux circonstances et aux conditions locales. L'expansion et l'influence du christianisme en Corée du Sud n'y font pas exception. Selon Danielle Kane et Park Jung-mee, l'émergence de l'impérialisme nippon et la domination coloniale japonaise ont permis d'éliminer l'hostilité coréenne envers les pays occidentaux, et ce facteur a contribué à faciliter l'importation du christianisme occidental. Le protestantisme du début du XX^e siècle s'était également mêlé aux valeurs confucéennes de la structure familiale et de la famille de l'époque.

Un autre facteur important est, selon Han, la « modernité comprimée » de la Corée du Sud, son rapide développement économique qui a contribué à donner au christianisme un grand rôle dans la transformation du pays, passant, selon Nicholas Harkness, d'une « nation souffrante, déchirée par la guerre à une nation moderne qui a reçu la grâce de Dieu ». Ces dernières années, la domination du protestantisme a été contestée par les nombreuses accusations de « décadence morale » de ses dirigeants qui ont freiné son expansion. En revanche, le catholicisme est de plus en plus présenté comme une alternative. Au cours de son sermon, le pape François a également évoqué le « cancer spirituel » du matérialisme, soulignant que « le marché du travail pense que les jeunes sont jetables et interchangeable ». Son message a reçu un large écho dans un pays connaissant un taux de chômage historique chez les jeunes.

La réussite de la visite du pape François et l'emballage d'une partie des Sud-Coréens ne doivent donc rien au hasard. Un dernier élément, plus rarement mentionné dans la presse, est la proximité du pape François avec la communauté catholique coréenne, c'est-à-dire celle de la diaspora coréenne en Argentine, avec laquelle il a établi des liens dès les années 1990. Le pape aurait notamment confié à Andrew Yeom, nouvellement nommé cardinal : « J'aime la Corée. » Au regard de l'accueil que lui ont réservé les Sud-Coréens en 2014, le sentiment est partagé.



3. Entre dévotion religieuse et stratégie politique : la visite du pape François en Corée du Sud

PIERRE-EMMANUEL ROUX

SOURCES :

- Cho Kwang³, « La signification de la visite du pape en Corée et les tâches de l'Église coréenne pour l'avenir », *Catholic times*, 24 août 2014.
- Ch'oe Chemin, « Pourquoi je m'oppose à la visite du pape à Kkottongnae », *OhmyNews*, 12 juillet 2014.
- Donald Kirk⁴, « Pope's visit to Korea raises questions about plight of Christians », *South China Morning Post*, 14 août 2014.
- Timothy Lee⁵, « South Korea's Catholic Church: Poster Child for a Fresh Pontificate », *Sightings*, 4 septembre 2014.
- Franklin Rausch⁶, « Why is Pope Francis going to South Korea? », *CNN*, 13 août 2014.

³ Professeur émérite d'histoire à l'université Korea, Séoul.

⁴ Journaliste spécialiste des questions coréennes.

⁵ Professeur d'histoire du christianisme à la Brite Divinity School, États-Unis.

⁶ Professeur assistant d'histoire à l'université Lander, États-Unis.

– Olivier Sibire⁷, *Le Saint-Siège et l'Extrême-Orient (Chine, Corée, Japon) : De Léon XIII à Pie XII (1880-1952)*, École française de Rome, 2012.

– www.vatican.va, site officiel du Vatican.

Le pape François a effectué une visite de cinq jours en Corée du Sud, entre le 13 et le 18 août 2014. Il s'agit du premier déplacement pontifical en Asie⁸ depuis 1999, et dans la Péninsule depuis 1989. Sa participation à la 6^e Journée de la jeunesse asiatique et la béatification de 124 martyrs coréens étaient les deux objectifs affichés de ce voyage. On est cependant en droit de se demander si d'autres motivations plus ou moins avouées ne seraient pas également à l'origine de ce séjour. Quel rôle joue véritablement la Corée dans la stratégie asiatique du pape ? Quel accueil a été réservé à ce chef d'État un peu particulier ? Ces questions ont suscité différentes analyses d'universitaires reconnus et de journalistes spécialisés dont cet article fait la synthèse .

Le Vatican et la Corée : une histoire somme toute récente

Le Vatican affiche un intérêt certain pour l'Asie orientale depuis les premières missions catholiques du XVI^e siècle. Mais cet engouement s'est longtemps cantonné à la Chine, au Japon et au Vietnam. L'évangélisation de l'empire chinois et de ses élites apparut d'ailleurs jusqu'au XVIII^e siècle comme une condition *sine qua non* à la conversion de tout le monde sinisé. L'introduction du catholicisme en Corée fut beaucoup plus lente et passa d'abord par le biais d'ouvrages jésuites rédigés ou traduits en chinois. Aussi fallut-il attendre les années 1780 pour y voir les premières

⁷ Docteur en histoire de l'université Paris IV.

⁸ L'« Asie » dont il est question dans cet article se limite à l'Asie orientale et méridionale, c'est-à-dire l'espace situé au-delà du Moyen-Orient.

conversions. Les lettres adressées aux papes par les nouveaux fidèles, ainsi que la répression sévère endurée par ces derniers ne furent cependant pas suffisantes pour placer la Corée au centre des priorités papales. Il faut dire que les catholiques ne représentaient à l'époque qu'une infime partie de la population coréenne (moins de 0,1 % avant 1900).

Les vicissitudes de la première moitié du XX^e siècle jouèrent également en défaveur de la Péninsule, enclavée entre Chine du Nord, Russie et Japon. Les Occidentaux se détournèrent très largement de la Corée après sa colonisation par le Japon en 1910. C'est plutôt ce dernier – un État moderne, face à une Chine en plein chaos – qui exerça à cette époque une véritable fascination sur les autorités pontificales. Ces dernières se prirent à imaginer la christianisation totale de l'« Asie japonaise » avant la défaite de 1945. La division de la Péninsule et la guerre de Corée ne changèrent guère la donne, au moins dans un premier temps.

Tous ces éléments contribuèrent à reléguer la Corée au rang des préoccupations secondaires du Vatican jusqu'au milieu du XX^e siècle. La situation évolua lorsque l'Église sud-coréenne entama une phase de croissance spectaculaire entre les années 1970 et 1990, puis de stabilisation depuis environ quinze ans à 10 ou 11 % de la population (soit un plus de cinq millions de personnes, contre 183 000 en 1945). Cette évolution s'explique par un ensemble de facteurs que l'on peut résumer à l'établissement d'une hiérarchie ecclésiastique autochtone, un combat pour la démocratie et la justice sociale, sans oublier l'exaltation d'un passé glorieux – avec une Église fondée par des laïcs qui furent autant de martyrs. La Corée attire de ce fait l'attention de nombreux observateurs qui ne manquent pas d'y voir « l'Église du futur ».

Les visites papales en Asie – rendues possibles par le développement de l'aviation civile dans les années 1960 – témoignent de cet intérêt grandissant pour la Corée. Paul VI, Jean-Paul II et François ont ainsi effectué onze voyages en Asie, dont on trouvera les détails dans le tableau suivant. Les Philippines se placent au premier rang des destinations papales avec quatre visites. La Corée arrive en deuxième position avec trois déplacements (1984, 1989 et 2014), tout comme l'Inde et le Sri Lanka. Les deux pays sur lesquels le Vatican portait autrefois tous ses espoirs figurent quant à eux au bas du classement. Le Japon ne comptabilise en effet qu'un seul voyage, et la Chine n'a jamais été visitée qu'au travers de l'ancienne colonie britannique de Hong-Kong.

Tableau 1 : Les visites papales en Asie

Papes	Dates et destinations des visites papales
Paul VI (1963-1978)	1964 : Inde
	1970 : Iran, Pakistan (aujourd'hui Bangladesh), Hong-Kong et Sri Lanka
	1981 : Pakistan, Philippines, Japon et Guam
	1984 : Corée du Sud et Thaïlande
Jean-Paul II (1978-2005)	1986 : Inde ; (puis dans un second voyage) Bangladesh et Singapour
	1989 : Corée du Sud, Indonésie et Timor oriental
	1995 : Philippines et Sri Lanka
	1999 : Inde
Benoît XVI (2005-2013)	Aucun voyage en Asie
François (2013-...)	2014 : Corée du Sud
	2015 : Sri Lanka et Philippines

Il reste à se demander pourquoi le pape François a porté son dévolu sur la Corée, tout juste quelques mois après son élection, et alors qu'il avait engagé dans le même temps toute une série de réformes de la curie romaine.

Saluer la vitalité de l'Église coréenne

Le pape François s'est rendu en Corée pour deux objectifs clairement affichés. Le premier visait à rencontrer les quelque 6 000 jeunes

de 23 pays réunis pour la 6^e Journée de la jeunesse asiatique – la version locale des Journées mondiales de la jeunesse – qui s’est tenue à Taejŏn. À cette occasion, le pape a aussi visité deux localités de la province du Ch’ungch’ŏng-Sud que les catholiques coréens désignent comme des « lieux saints⁹ » : le village de Solmoe où se trouve la maison natale d’André Kim Taegŏn, le premier prêtre coréen décapité en 1846, et l’ancienne forteresse de Haemi, restée dans l’histoire comme l’un des hauts lieux des exécutions de catholiques au XIX^e siècle.

L’autre objet de la visite papale était de procéder à la béatification de 124 martyrs coréens – parmi lesquels on oublie souvent que figure le premier prêtre chinois à avoir évangélisé la péninsule¹⁰. La messe de béatification a été célébrée le 16 août 2014 devant un million de fidèles réunis sur la place Kwanghwamun, c’est-à-dire au cœur de la ville historique de Séoul où fut autrefois mise en œuvre la politique anti-chrétienne. Ces béatifications sont intervenues après une première vague de canonisations reconnaissant la sainteté de 103 martyrs en 1984.

En marge de ces principaux objectifs, François s’est également évertué à promouvoir un idéal de justice sociale. On l’a ainsi vu consoler les familles des adolescents décédés dans le naufrage du *Sewol* quatre mois plus tôt, exprimer sa solidarité envers les anciennes femmes de réconfort de l’armée japonaise, rencontrer des réfugiés nord-coréens, visiter

⁹ *Sŏngji* en coréen. Ce terme est devenu courant pour désigner les sites liés aux premiers catholiques coréens et, le cas échéant, leur martyre. Un « pèlerinage » se dit ainsi *sŏngji sullye*, ou « visite d’un lieu saint ».

¹⁰ Rappelons que la béatification est une étape indispensable dans le processus qui conduit à la canonisation, c’est-à-dire à l’inscription au catalogue des saints catholiques.

une institution destinée aux personnes démunies – nous y reviendrons plus loin – sans oublier de prier pour les victimes des avortements ou pour la paix mondiale. Ce souci d’équité sociale a sans doute résonné profondément chez les catholiques et autres acteurs des mouvements pour la démocratie dans les années 1970-1980. Et toutes ces activités ont valu au pape d’être chaleureusement accueilli avec de grandes bannières dans les rues de Séoul, près desquelles s’amassaient des vendeurs de T-shirts, statuettes et autres objets-souvenirs à son effigie.

Mais cette visite a surtout été l’occasion de saluer la forte progression du catholicisme sud-coréen au XX^e siècle. Longtemps territoire de mission, la Corée du Sud connaît même une croissance presque constante du nombre de ses prêtres, au point d’en envoyer aujourd’hui dans près de 80 pays. On peut donc dire, à la suite du professeur Cho Kwang, que le pape s’est appliqué à consolider les racines du passé et les acquis du présent pour mieux préparer le futur de cette Église sud-coréenne dont la croissance stagne depuis une dizaine d’années. Le souverain pontife n’a pas manqué de rappeler dans ses homélies les défis auxquels l’Église, et plus généralement la société sud-coréenne, font actuellement face, à commencer par le consumérisme débridé. Il a même donné l’exemple en se déplaçant dans une modeste Kia Soul, ce qui lui a permis de mieux balayer cette idée (très coréenne) qu’une personne importante doit nécessairement rouler en grosse cylindrée. Il serait pourtant inexact de considérer la Corée du Sud comme l’unique finalité de cette visite papale dont les objectifs sont aussi d’ordre régional, sinon global.

Une stratégie asiatique

Il est un fait que le catholicisme prospère aujourd’hui en Asie, alors qu’il tend à décliner en

Europe et en Amérique. Certains observateurs voient d'ailleurs ce continent asiatique comme le futur épice de l'Église au troisième millénaire, même s'il ne compte aujourd'hui que 3 % de baptisés. Jean-Paul II l'avait lui aussi compris. C'est ce qui l'avait amené à multiplier les déplacements dans la région, tout en procédant à un nombre considérable (et inhabituel) de canonisations, dont les trois quarts en faveur de l'Asie orientale et plus d'un cinquième pour la Corée¹¹.

Tableau 2: Les canonisations du pontificat de Jean-Paul II

Pays	Nombre de canonisations	Pourcentage
Chine	122	25,5 %
Corée	103	21,5 %
Japon	16	3 %
Vietnam	117	24 %
Asie orientale (sous-total)	358	74 %
Autres pays	124	26 %
Total	482	100 %

Rien de semblable ensuite avec le pape émérite Benoît XVI, puisque ce dernier ne foula jamais le sol asiatique et ne canonisa aucun natif de ce continent. Il devenait donc urgent pour François de renouer avec l'Asie. D'où une visite en Corée dès 2014, puis au Sri Lanka et aux Philippines l'année suivante. Mais il faut surtout noter que la Corée a constitué le troisième voyage apostolique du nouveau pape hors d'Italie, après les Journées mondiales de la jeunesse au Brésil à l'été 2013 et un pèlerinage en Terre sainte en mai 2014.

Choisir la Corée pour relancer l'évangélisation de l'Asie n'est pas anodin. Ce pays est souvent considéré comme le seul où la foi

catholique n'aurait pas été apportée par des missionnaires, mais par les premiers convertis locaux eux-mêmes. On comprend donc la volonté de mettre à l'honneur une Église nationale en canonisant 124 Coréens martyrisés avant l'arrivée des missionnaires français dans les années 1830. À titre de comparaison, les canonisations effectuées en 1984 par Jean-Paul II concernaient la période postérieure à l'arrivée de ces missionnaires, et les 12 prêtres français exécutés en 1839 et 1866 figuraient évidemment dans la liste des nouveaux saints.

Comme l'indique Franklin Rausch, le pape François envoie un message fort aux jeunes générations asiatiques en prônant justement un succès asiatique et le rôle fondamental des laïcs. L'évangélisation est certes une préoccupation majeure du pape, comme le rappelle son exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* du 24 novembre 2013. Mais cette évangélisation ne doit pas s'accompagner d'une occidentalisation imposée aux populations extra-européennes. Bien au contraire, le catholicisme est aux yeux de François une religion universelle au sein de laquelle les laïcs doivent jouer un rôle central, comme ce fut le cas pour la première Église coréenne qui sert à présent de modèle. Quant aux évangélisateurs, leur tâche consiste à respecter, voire même à adopter les langues et cultures locales à l'instar des premiers jésuites.

Cette position papale n'a rien d'étonnant quand on sait que le jeune Jorge Mario Bergoglio – lui-même membre de la Compagnie de Jésus – voulait autrefois s'inscrire dans la grande tradition jésuite en devenant missionnaire en Asie, et plus précisément au Japon, avant d'être stoppé dans cet élan par des problèmes de santé. Ceci explique également les efforts en vue de faire aboutir le dossier de béatification de Matteo Ricci (1552-1610), déposé au Vatican en janvier 2014. Ce célèbre jésuite est resté

¹¹ Précisons que ces canonisations d'« Asiatiques » incluent celles de missionnaires occidentaux.

dans l'Histoire comme le premier Occidental ayant vu les portes de la Cité interdite de Pékin s'ouvrir devant lui, sans armées ni canonnières. Modèle d'inculturation, il incarne aussi sans doute mieux que quiconque avant l'ère contemporaine l'image d'un passeur de savoirs entre la Chine et l'Occident grâce à sa production scientifique en langue chinoise.

La cause de béatification de Ricci rejoint celle des chrétiens coréens et s'insère dans un souci de dialogue avec le géant chinois. Ce faisant, le Vatican adresse un message non seulement à la Chine, mais aussi à d'autres pays comme le Vietnam où l'histoire du catholicisme est encore souvent associée à la politique impérialiste des puissances occidentales au XIX^e siècle. Sans doute François espère-t-il aussi corriger les fausses notes de ses prédécesseurs, comme la décision de canoniser le 1^{er} octobre 2000 – date de la fête nationale de la République populaire de Chine – toute une série de martyrs perçus, pour certains, comme des instruments de l'« agression étrangère » sur l'empire des Qing¹². L'attitude accommodante du pape laisse donc augurer, peut-on supposer, les prémices d'une nouvelle ère de dialogue avec la Chine. Un signe précurseur de cette ouverture est la faveur accordée à François – et autrefois refusée à Jean-Paul II – de survoler l'espace aérien chinois pour se rendre à Séoul.

Le modèle papal et ses opposants

Les destinations et les dates des voyages pontificaux ne sont jamais laissées au hasard. Cette visite en Corée le confirme, puisqu'elle coïncide non seulement avec l'Assomption, mais aussi avec le 69^e anniversaire de la

libération du joug japonais et la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 15 août 1945. François a célébré le 15 août 2014 la messe de la 6^e Journée de la jeunesse asiatique à Taejŏn, dans le stade de la coupe de monde de football. Park Geun-hye prononçait au même moment le traditionnel discours des présidents sud-coréens pour la réconciliation des deux pays frères. Le pape n'a pas cité nommément les Corées du Nord et du Sud. Il n'a évoqué que la « Corée » et l'« Église coréenne » pour mieux faire passer son message de paix aux deux États toujours théoriquement en guerre. Ce sont également les termes qui ont été repris le 18 août lors de la messe pour la paix et la réconciliation célébrée à Séoul, dans la cathédrale de Myŏngdong.

Le pape a également été reçu à la Maison bleue – l'Élysée sud-coréen – où il a pressé Park Geun-hye de trouver une solution pour réunifier pacifiquement la péninsule et agir en direction des plus démunis. On peut donc dire, comme le remarque Donald Kirk, que cette visite papale soulève implicitement des questions sur la détresse des chrétiens, et plus généralement de la population en Corée du Nord, à un moment où la répression politique et religieuse de Pyongyang n'a peut-être jamais été aussi sévère. Trois missiles nord-coréens ont été tirés le jour même de l'arrivée de François à Séoul. Rien de fortuit évidemment, même si Pyongyang évoque une simple coïncidence.

Il faut encore noter des réactions hostiles, quoique marginales, en Corée du Sud. Si certaines Églises protestantes aux positions modérées ont salué la venue du pape, des mouvements plus radicaux l'ont en revanche boycottée. C'est le cas de l'Alliance anticatholique (*Kat'ollik pandae undong yŏndae*) qui a organisé une grande réunion de prière antipapiste pendant la messe de béatification du 16 août. Il faut se souvenir que le protestantisme a entamé un lent déclin

¹² Le Vatican s'est défendu en affirmant que le 1^{er} octobre est la fête de sainte Thérèse de Lisieux, patronne des missions. Or il s'avère que jamais une canonisation n'avait été célébrée à cette date depuis la mort de ladite sainte en 1897.

et perdu de son prestige dans la péninsule depuis les années 1990, après avoir connu un développement encore plus impressionnant que celui du catholicisme. La crise économique a marqué la fin de la théologie de la prospérité, et certains pasteurs médiatiques ont été impliqués dans des scandales sexuels et financiers. Le catholicisme tend au contraire à devenir l'« enfant modèle » du nouveau pontificat, comme le souligne Timothy Lee. Il n'est donc pas étonnant que le déplacement papal ait pu renforcer la crise traversée par certaines communautés protestantes.

La visite de la Congrégation des frères et sœurs de Kkottongnae (littéralement, le « village fleuri ») a également entraîné des manifestations à Séoul et dans la province du Ch'unch'öng-Nord. Basée dans cette dernière province, Kkottongnae est l'une des plus grandes communautés catholiques coréennes offrant un refuge aux pauvres et aux handicapés, au point de se développer jusqu'en Asie du Sud-Est, en Amérique et en Afrique. Elle a toutefois été accusée de détournement de fonds, et son supérieur s'est vu intenté plusieurs procès au terme desquels il a finalement été acquitté. Les soupçons à son égard sont pourtant loin d'être dissipés. C'est pourquoi l'Alliance nationale pour l'abolition des discriminations à l'égard des handicapés (*Chön'guk changaein ch'abyöl ch'ölp'ae yöndaë*) et la Communauté catholique du Petit Jésus (*Chagün Yesuhoe*), œuvrant elle aussi en faveur des handicapés, ont appelé le pontife à ne pas s'associer avec ce qu'elles appellent la « mafia coréenne », mais sans grand succès.

Conclusion

La visite du pape François en Corée du Sud est intervenue un an après son élection. Les motivations de ce voyage peuvent se résumer à un point essentiel : l'Église sud-coréenne constitue un modèle à suivre pour les autres. On y retrouve en effet les trois aspects

fondamentaux de l'agenda théologique du pape : l'évangélisation toujours à l'œuvre, un combat pour la justice sociale (depuis l'époque de la dictature) et une participation active des laïcs (depuis les premières conversions au XVIII^e siècle). François y voit même le point de départ d'une nouvelle évangélisation de l'Asie et du monde, à commencer par celle des voisins de la Péninsule. Car la reconnaissance papale de cet exemple coréen est de nature à améliorer les relations tendues ou peu soutenues qu'entretient le Vatican avec certains États est-asiatiques.



4. Le rapport de l'Église catholique sud-coréenne au politique

ÉVELYNE CHÉREL-RIQUIER

SOURCES :

- Évelyne Chérel-Riquier, « The South Korean Catholic Church's Attitude towards North Korea: from Antagonism to Development of Dialogue and Cooperation », *Journal of Korean Religions*, vol. 4, n° 2, p. 67-92.
- « L'archevêque Yeom Soo-jung : l'intervention politique directe n'est pas le devoir des prêtres », *Yonhap news*, 24 novembre 2013.
- « La société [sud]-coréenne doit beaucoup à l'APJ et à l'Église catholique », *Ohmynews*, 22 septembre 2014.
- « Mgr Kim Hee-joong critique la dissolution du Parti démocrate unifié, un résultat inimaginable », *Hangyore shinmun*, 23 décembre 2014.
- « Mgr Kang U-Il aussi critique fortement la décision de la Cour constitutionnelle », *Kyonghyang shinmun*, 25 décembre 2014.
- « Cinq évêques sud-coréens en visite en Corée du Nord », *Églises d'Asie*, 4 décembre 2016.

- « Des prêtres sud-coréens pour la Corée du Nord », *Églises d'Asie*, 11 décembre 2016.
- www.catholicsuho.com
- www.sajedan.org
- www.hani.co.kr/arti/society/area/612579.html

Depuis la fondation de l'État sud-coréen, les relations entre le politique et le religieux sont une question récurrente. Selon la Constitution de 1948, « le politique et le religieux sont séparés, la liberté religieuse est garantie, aucune religion d'État n'est reconnue ». Toutefois, depuis l'adoption de ces dispositions constitutionnelles, ces relations revêtent des formes très différentes, allant de relations d'un type fusionnel (lorsque, par exemple, des institutions religieuses apportent leur soutien à une campagne électorale) à des relations d'opposition. Par ailleurs, une perspective diachronique montre que la relation qu'une même institution religieuse entretient avec le politique évolue selon les périodes. Une approche synchronique montre qu'au sein d'une même institution religieuse, les relations entretenues avec le politique varient selon les acteurs jusqu'à devenir conflictuelles.

Ces positions divergentes traversent également l'Église catholique sud-coréenne, même si des récits officiels visent parfois à les atténuer, voire à les taire, pour promouvoir une image d'unité¹³. Ainsi l'un des hauts faits de l'histoire récente de l'institution catholique, son action en faveur de la lutte pour la démocratisation dans les années 1970 et 1980 ne recueillit

¹³ Voir par exemple le texte *Church's concern for Justice and Development of Culture* sur le site de la conférence épiscopale de Corée, qui mentionne que l'APJ, dont il est question ci-après, recueillit le soutien total des catholiques dans les années 1970, ce qui est une version quelque peu oubliée des faits (<http://english.cbck.or.kr/history/1215>).

pas, en son temps, le soutien unanime des membres de l'Église catholique. Certains rejetèrent cet investissement dans les luttes pour la démocratisation, allant parfois jusqu'à saisir le Vatican, pour qu'il mette fin aux actions des membres du clergé opposés aux régimes militaires dictatoriaux.

Avec le recul dont on bénéficie, ces critiques semblent d'autant plus aller à contre-courant de l'histoire, qu'il apparaît que l'Église catholique sud-coréenne a l'avantage d'une image positive dans l'opinion publique¹⁴, notamment en raison de ses actions en faveur de la démocratisation. Ces actions menées avec l'accord et le soutien de feu le cardinal Kim Sou-hwan (1922-2009) qui résista durablement aux régimes militaires, constituent l'un des facteurs explicatifs de l'attractivité de l'Église catholique sud-coréenne et qui se traduit par la croissance accélérée de ses membres, évalués aujourd'hui à plus de cinq millions¹⁵.

Ces divergences quant à la relation au politique perdurent au sein de l'Église catholique.

¹⁴ En 2014, en Corée du Sud, 18 % des personnes sans religion déclaraient avoir de la sympathie pour la religion catholique, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2004. Au cours de la même décennie, le bouddhisme et le protestantisme ont par contre perdu de leur attractivité. En 2014, 25 % des personnes sans religion déclaraient avoir de sympathie pour le bouddhisme (contre 37 % en 2004) et 10 % pour le protestantisme (contre 12 % en 2004). Sondage Gallup Korea réalisé en avril-mai 2014, publié dans *Han'guk in ūi chonggyo*, Gallup Korea, 2015.

¹⁵ Selon les recensements effectués par l'Institut national des statistiques sud-coréen *T'onggye ch'ōng*, en 1995, 2 950 730 personnes se déclaraient catholiques (soit 6,6 % de la population totale) et en 2005, 5 146 000 personnes se déclaraient catholiques (soit 10,9 % de la population totale). L'Église catholique est la seule institution religieuse qui ait connu une telle croissance pendant cette période (le bouddhisme enregistra une faible augmentation et le protestantisme une diminution).

Elles ont pu se manifester au sujet d'actions relayées dans les médias internationaux, comme les messes spectaculaires organisées par des prêtres catholiques qui mobilisèrent plusieurs milliers de participants contre l'importation de viande bovine américaine en 2008 (en raison du risque de transmission d'encéphalopathie spongiforme bovine) ou d'autres messes organisées en 2013, appelant à la démission de l'actuelle présidente Park Geun-hye. Afin de saisir les logiques de ces divergences, on rappellera comment ces lignes se sont cristallisées dès les années 1970 avant de voir comment ces actions menées par l'Association des prêtres catholiques pour la réalisation de la justice (*Ch'ōnjugyo chōngŭi kuhyōn sajedan*, APJ), acteur important des luttes pour la démocratisation, ont pu susciter des réactions radicales, notamment de la part de l'un de ses opposants actuels, les Catholiques patriotes pour la Corée (*Taehan min'guk suho ch'ōnjugyo moim*)¹⁶.

La question des relations avec la Corée du Nord, à la base des positions internes divergentes de l'Église catholique coréenne

Pendant le régime dictatorial du président Park Chung-hee (1917-1979) émergent parmi le clergé et les laïcs catholiques deux courants, l'un « progressiste » et l'autre « conservateur ». Se revendiquant de Vatican II, le courant progressiste, auquel on peut rattacher l'APJ, le cardinal Kim Sou-hwan et d'autres évêques tels Mgr Ji Hak-sun (1921-1993), se donne pour priorité de réaliser la justice sociale et d'obtenir de meilleures conditions de vie pour la population. La quête pour la démocratisation

¹⁶ Par commodité, on opte ici pour une traduction du nom que ce groupe s'est donné en anglais « Patriotic Catholics for Korea » plutôt que pour la traduction littérale du nom en coréen qui serait « Rassemblement catholique pour la défense de la République de Corée ».

est rapidement adjointe à ce programme qui conduit les membres de ce courant à entrer en opposition avec le pouvoir. A contrario, le courant « conservateur » donne la priorité à la défense de la sécurité nationale, craignant qu'une attaque du pouvoir affaiblisse l'État sud-coréen et profite *in fine* à la Corée du Nord. Ce courant tente de convaincre les progressistes « qu'ils font le jeu du Nord » puis identifie tout opposant au régime du président Park Chung-hee, ou de ses successeurs, à des « rouges¹⁷ », communistes.

La question de la relation avec l'État communiste nord-coréen se pose également de façon aigüe dans les années 1980. Alors que la hiérarchie catholique met en place une nouvelle organisation de ses actions vers la Corée du Nord (actions alors essentiellement tournées vers des projets d'évangélisation, d'organisation de rituels en Corée du Nord), une partie des progressistes prône une politique de dialogue et de coopération qui ne doit pas se limiter aux questions religieuses. En 1989, le prêtre Moon Kyu-hyun, membre de l'APJ, se rend à Pyongyang avec une étudiante catholique, Lim Su-kyung, qui participe à un rassemblement de la jeunesse organisé par le pouvoir nord-coréen. Dès leur retour, ils sont condamnés à des peines de prison, pour violation de la loi de sécurité nationale interdisant aux citoyens sud-coréens de se rendre en Corée du Nord sans autorisation préalable. La Conférence des évêques condamne ce déplacement et les catholiques conservateurs expriment de vives critiques à l'encontre du prêtre et de l'APJ.

Quelques années plus tard, Kim Dae-jung (1924-2009), ancien opposant des militaires au pouvoir, est élu président et initie la *Sunshine policy*, politique de dialogue et de coopération avec la Corée du Nord. La hiérarchie

17 Le cardinal Kim Sou-hwan rapporta avoir lui-même été qualifié de « rouge » 빨갱이 (*ppalgaengi*) par ces conservateurs.

catholique approuve et soutient ce processus de rapprochement. Aujourd'hui, l'institution catholique continue à appeler les deux États coréens au dialogue alors que, depuis le retour du parti conservateur au pouvoir, les acquis de la coopération intercoréenne se sont effondrés. C'est ainsi que dans la lignée des rencontres directes entre interlocuteurs sud et nord-coréens initiées et multipliées sous les présidences de Kim Dae-jung (1998-2003) et Roh Moo-hyun (2003-2008), l'Église catholique coréenne envoie ponctuellement des représentants en Corée du Nord. En septembre 2011, alors que les essais nucléaires et le bombardement de l'île Yŏnp'yŏng, avaient provoqué une tension entre les deux États, l'institution catholique a participé au voyage de la délégation de la Conférence coréenne des religions pour la paix (Korea Conference of Religions for Peace) à Pyongyang, afin de maintenir un dialogue avec le Nord.

Alors que l'APJ soutient activement la Sunshine policy, les groupes catholiques de « droite » ou « nouvelle droite » qui ont émergé depuis une petite dizaine d'années, comme le Rassemblement catholique pour la défense de la République de Corée, remettent en cause cette politique, estimant qu'elle a contribué au financement du programme nucléaire nord-coréen. Pour eux, soutenir une politique de coopération avec le Nord ne peut que rendre le Nord plus dangereux, ce qui constitue une menace pour le Sud.

Revitalisation de l'opposition politique de l'APJ sous les présidences de Lee Myung-bak et Park Geun-hye

Après l'élection des présidents Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun, pour lesquels elle avait appelé à voter, l'APJ observa une attitude de non opposition à la politique gouvernementale, à l'exception du projet d'implantation d'une base militaire navale (actuellement en cours de construction) sur l'île de Cheju, actée par

le président Roh Moo-hyun en fin de mandat. Outre l'APJ, de nombreux catholiques, issus du courant progressiste, à commencer par l'évêque de Cheju, Mgr Kang U-il se sont opposés à ce projet.

Par contre, après l'investiture du président conservateur Lee Myung-bak, l'APJ mène des actions d'opposition au pouvoir sur des sujets traditionnels ou de nouvelles thématiques (telles les questions de santé publique et de protection de l'environnement, ce qui explique sa participation aux manifestations contre l'importation de bœuf américain en 2008). Dans cet État sud-coréen dont les structures politiques sont de type démocratique, l'APJ continue à afficher comme objectif la lutte pour la démocratie qu'elle décline dans plusieurs domaines, notamment économique, expliquant que le « deuxième mouvement pour la démocratie est le mouvement de la démocratie et de la justice économique », exprimant sa crainte de voir la dictature militaire remplacée par « une dictature du capital », dénonçant les trafics d'influence, la corruption entre les mondes politiques et économiques, soutenant les mouvements ouvriers, etc.

Concernant plus directement la politique, l'APJ appela à la démission de la présidente Park Geun-hye et à la dissolution des services de renseignements sud-coréens, après les révélations de leur immixtion dans la campagne électorale de 2012 pour favoriser l'élection de Park. L'abolition de la loi de sécurité nationale, perçue comme une entrave à la liberté d'expression, est aussi l'une des revendications de l'APJ. Outre les questions liées au fonctionnement de la démocratie, elle remet aussi en cause les accords militaires entre les États-Unis et la Corée du Sud. En sus de sa lutte contre la construction d'une base navale dans l'île de Cheju, elle a depuis longtemps apporté son soutien aux paysans dont les terres ont été endommagées par les bases militaires, et demandé une diminution des effectifs des

troupes américaines ainsi qu'une révision de l'accord militaire. Dans un sermon qui a suscité de vives réactions en 2013, un prêtre de l'APJ a d'ailleurs mis en cause la responsabilité des armées sud-coréennes et américaines dans le bombardement de l'île Yŏnp'yŏng par la Corée du Nord : « S'il y a continuellement des exercices militaires conjoints coréano-américains là où il y a un problème de délimitation territoriale entre le Nord et le Sud, comment faire, pour la Corée du Nord ? Elle tire. C'est ce qui s'est passé pour le bombardement de l'île Yŏnp'yŏng. » La question des relations avec la Corée du Nord reste au cœur de l'opposition que l'APJ manifeste à l'encontre des gouvernements conservateurs leur reprochant d'avoir détruit le processus de réconciliation en cours. L'APJ continue à appeler à un rapprochement avec le Nord et au maintien d'une aide à la population nord-coréenne.

Réactions antagoniques aux mouvements d'oppositions politiques développés par l'APJ

Les actions récentes de l'APJ suscitent des oppositions au sein de l'Église catholique sud-coréenne. Des tentatives de recadrage de ces actions par une partie de la hiérarchie eurent lieu dès 2008, après l'organisation de messes contre l'importation de bœuf américain. Mgr Yeom Soo-jung, alors évêque de Séoul et le cardinal Cheong Jin-suk alors en fonction, proches de la ligne des conservateurs, exprimèrent leur désaccord. Un prêtre dirigeant de l'APJ fut muté vers une petite paroisse et un autre placé en année sabbatique. Devenu cardinal, Yeom Soo-jung se dissocie des attaques directes contre la présidente Park en 2013 et critique l'APJ en expliquant lors d'un sermon que « les catholiques ont le devoir de participer au politique mais que l'intervention directe des prêtres dans le politique est une erreur » et ajoutant « la doctrine catholique interdit aux prêtres les interventions politiques et sociales directes ». Depuis, l'APJ a prudemment

évités les actions d'éclat tout en entretenant des relations tendues avec le cardinal Yeom.

Pour contrer l'APJ, se développent également des initiatives, soit individuelles, soit émanant de catholiques se réclamant de la droite ou « nouvelle droite », ou « patriotes », tels les Catholiques patriotes pour la Corée (fondés en 2013). Outre les vives critiques des actions menées par l'APJ et les suspicions diffusées à propos de leurs supposés sentiments pro-nord-coréens, leur appartenance à l'Église catholique est remise en cause. Selon les Catholiques patriotes pour la Corée : « L'Église n'est pas pour des prêtres pro-nord-coréens, anti-gouvernement et anti-américains. » Selon son site internet, ce groupe tente d'organiser systématiquement des contre-manifestations, réunissant un public plutôt clairsemé et âgé, pour protester contre les rassemblements des membres de l'APJ. Tel fut le cas en septembre 2014 devant la cathédrale de Myongdong (Séoul), où se tenaient les cérémonies fêtant le 40e anniversaire de l'APJ. Sur les banderoles des Catholiques patriotes pour la Corée, on pouvait lire : « Il faut expulser l'APJ, fidèle du Nord. » Une banderole brandie à une autre occasion indiquait : « S'il n'y avait pas eu Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun, il n'y aurait pas ce sale nucléaire nord-coréen. » Ce groupe a également publié sur son site une liste d'une centaine de noms de « prêtres politiques pro-nord-coréens, anti-américains et anti-gouvernementaux » dans laquelle figurent les prêtres de l'APJ. Derrière ce groupe de Catholiques patriotes pour la Corée, dont la présentation officielle ne mentionne que des laïcs, figurent en fait des prêtres de l'Église catholique¹⁸.

Ces divergences des acteurs catholiques dans leur rapport au politique ont été exacerbées

par la résurgence des lignes anti-communistes et anti-nord-coréennes, qui avaient été moins actives sous les présidences de Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun. Les récentes actions d'éclat des prêtres de l'APJ leur ont valu de ne pas être reçus en audience par le Pape François lors de sa visite en Corée du Sud. L'un de ces prêtres commenta avec humour : « Nous sommes comme Hong Kiltong, le fils illégitime qui ne peut appeler son père : "père"¹⁹. » La focalisation des critiques sur l'APJ ne saurait faire oublier que d'autres prêtres, religieux ou laïcs, dont Mgr Kang U-il et Mgr Kim Hee-joong (respectivement ancien et actuel présidents de la Conférence épiscopale de Corée) contestent la politique actuelle et/ou militent pour le maintien des relations avec la Corée du Nord. Tous deux critiquèrent la dissolution, décidée par la Cour constitutionnelle le 19 décembre 2014, du Parti démocrate unifié (*T'onghap minjudang*), suspecté d'activités pro-nord-coréennes, craignant que cela ne fasse vaciller la démocratie. Mgr Kim Hee-joong conduisit une délégation de dix-sept catholiques en Corée du Nord en décembre 2015. Il célébra une messe dans l'église catholique de Pyongyang et discuta de l'éventualité d'un envoi ponctuel de prêtres sud-coréens au Nord lors des grandes fêtes religieuses catholiques.

¹⁸ Voir par exemple le témoignage du « prêtre encadrant » Kim Kye-ch'un, <https://www.youtube.com/watch?v=J7HP6Hlv2Ug>.

¹⁹ <http://www.hani.co.kr/arti/society/religious/651589.html> (consulté le 30 juin 2016). Hong Kiltong est un héros populaire. Né fils illégitime, il échappe à un assassin, prend la tête d'une bande de brigands et reprend les biens mal acquis.



5. La société coréenne confrontée à l'Islam

JULIETTE SCHWAK

SOURCES :

- « L'Islam et ses défis pour la Corée contemporaine », *La mondialisation et les liens entre la Corée et le Golfe*, ASAN Report, octobre 2015.
- Kwon Jeeyun, « La montée de l'islam coréen: migration et da'wa », *Middle East Institute*, 19 mai 2014.
- Song Kyoung-hwa, « Pour les musulmans sud-coréens, la discrimination en Corée et à l'étranger », *Hankyoreh*, 17 mai 2011.
- « La vie est très difficile pour les musulmans coréens », *Korea Times*, 10 août 2007.
- John Powers, « La petite communauté des musulmans coréens face à la suspicion publique », *unanews.com*, 20 avril 2015.
- Kang Hyun-Kyung, « Lorsqu'un public mal informé entreprend une action collective : l'islamophobie fait échouer une initiative hallal », *Korea Times*, 1^{er} avril 2016.
- « Une vue gênante, une coexistence mal aisée... 200 000 musulmans en Corée aujourd'hui... et la culture islamique qui s'installe », *Hankuk Ilbo*, 24 janvier 2015.

La société coréenne est caractérisée par une grande diversité de ses pratiques et croyances religieuses. Selon le Pew Research Center, en 2010, 29 % des Coréens se déclaraient chrétiens et 23 % se disaient bouddhistes. Moins d'un Coréen sur deux (46 %) ne se reconnaissait aucune affiliation religieuse. Bien que la religion musulmane soit encore extrêmement minoritaire (environ 0,3 % de la population selon l'article du Middle Eastern Institute), la question de sa place dans la société a commencé à se poser. L'islam avait fait une première irruption dans le débat après les événements du 11 septembre 2001. En 2015, le fait qu'un petit nombre de jeunes hommes coréens en rupture sociale aient décidé de rejoindre les forces de l'État islamique en Irak et en Syrie (l'article du *Hankuk Ilbo* commence par un rappel de ce fait) a créé une angoisse sociale que les attentats de Paris et Bruxelles n'ont fait que renforcer. Entre curiosités et peurs, la société coréenne s'interroge et se crispe sur une religion qui reste très méconnue et qui est malheureusement associée à l'extrémisme religieux.

Des marchands arabes au contingent turc des Nations unies

Les premières interactions de la Corée avec le monde arabe datent du IV^e siècle. Des marchands arabes et perses sont les premiers musulmans à s'établir en Corée où ils introduisent l'islam. En 1270, le royaume coréen de Goryeo est conquis par les Mongols. La Corée est intégrée dans l'empire khitan pluri-religieux et de nombreux musulmans s'y installent jusqu'au XV^e siècle, lorsque la dynastie Joseon engage une politique d'assimilation culturelle. Selon les *Annales de la dynastie Joseon*, le 4 avril 1427, le Bureau des cérémonies émet une demande au roi Sejong en ces termes : « Étant donné que les musulmans portent des vêtements différents, ils sont considérés comme des étrangers, et la population du royaume a honte

de se marier avec eux. S'ils sont eux aussi des sujets de ce royaume, ils doivent s'habiller de la même façon que nous. Ainsi, ils ne rencontreront plus de difficulté à épouser nos sujets. Votre Majesté, abrogez s'il vous plaît les rituels religieux islamiques lors de la grande assemblée matinale à la cour royale. » Selon les *Annales*, le roi accepte cette demande et la communauté musulmane disparaît de Corée.

Ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'une communauté musulmane réapparaît en Corée. Après l'annexion du pays par le Japon en 1910, plus d'un millier de Coréens se réfugient en Chine, où ils rencontrent des communautés chinoises musulmanes. Certains se convertissent à l'islam et reviennent s'établir en Corée après sa libération du joug japonais. C'est à l'occasion de la guerre de Corée que l'islam est véritablement réintroduit en Corée. Les quelque 5 000 soldats turcs de religion musulmane, participant au contingent militaire des Nations unies envoyé pour défendre la Corée du Sud, vont assurer un rôle d'interface entre les Coréens et l'islam. Accompagnant ces troupes, l'imam Abdulgafur Karaismailoglu aide les premiers Coréens musulmans, de retour de Chine, à établir une communauté musulmane coréenne. Dans les années 1970, à l'occasion des contrats de construction remportés par les entreprises de construction coréennes au Moyen-Orient, le nombre de Coréens de religion musulmane augmente, car des travailleurs se convertissent pour obtenir des visas de travail. Néanmoins un grand nombre d'entre eux abandonnent l'islam à leur retour en Corée.

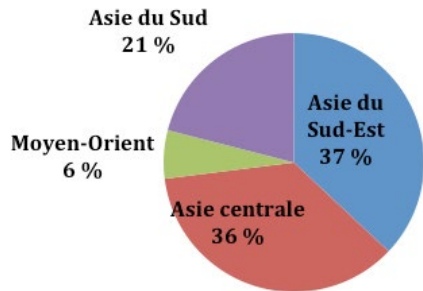
Mondialisation et flux migratoires : qui sont les musulmans en Corée ?

Les musulmans se divisent en deux groupes : les immigrés et les Coréens convertis. Selon la Korean Muslim Federation, il y aurait entre 120 000 et 130 000 musulmans en Corée en 2013. Le ministère de la Justice, cité par le *Hankuk Ilbo*, en recenserait 200 000 en 2011,

dont 35 000 Coréens, 21 000 immigrés légaux et 143 500 en situation irrégulière. Quant au Middle Eastern Institute, il l'évalue à plus de 150 000 le nombre de musulmans en 2015.

Plusieurs facteurs expliquent le flou qui entoure ces statistiques. Tout d'abord, le recensement classe l'islam dans la catégorie « autres religions ». De plus, la procédure d'immigration coréenne n'exige pas de préciser la religion et les statistiques déterminent la religion des migrants sur la base d'une appartenance nationale qui ne reflète pas toujours la réalité : un Indonésien sera automatiquement recensé comme musulman alors qu'il peut faire partie d'une minorité religieuse en Indonésie. Malgré la fiabilité discutable des sources, les statistiques des services d'immigration coréens indiquent le chiffre de 113 266 migrants musulmans en 2012, majoritairement en provenance d'Asie du Sud-Est (37 %), d'Asie centrale (36 %) et d'Asie du Sud (21 %). La communauté musulmane sud-coréenne est surtout composée d'immigrés qui sont pour la plupart des travailleurs manuels, réalisant les « boulots 3D » (*Dirty, Dangerous and Deamening*, salissant, dangereux et dégradant). Ces immigrés résident essentiellement dans les provinces de Gyeonggi-do (Séoul et Incheon) et de Kyungnam-do, au sud-est de la péninsule, où se concentrent les emplois industriels.

Grafiqne 1 : Origine des immigrés musulmans vivant en Corée du Sud²⁰



²⁰ Kwon Jeeyun ; chiffres issus des statistiques des services d'immigration coréens de 2012 (ministère de la Justice, 2012).

Les flux migratoires en provenance de pays musulmans se caractérisent aussi par l'afflux d'étudiants, originaires d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie), d'Asie centrale, d'Asie du Sud (Pakistan, Bangladesh), d'Iran et des pays du Golfe. Ces flux sont le résultat d'une politique gouvernementale volontariste qui vise à attirer des étudiants musulmans en leur offrant des bourses. Les universités s'adaptent pour les accueillir : KAIST et l'université Hanyang se sont dotés de restaurants hallal et de *musallas* (salles de prière). Un conseil pour étudiants saoudiens a été créé à l'université Kookmin. Outre les étudiants musulmans attirés par les opportunités éducatives offertes par la Corée, le nombre de touristes venus du Golfe et d'Asie du Sud-Est, et d'hommes d'affaires du Golfe et du Maghreb, ont également augmenté.

Plusieurs évolutions contribuent également à la diffusion de l'islam au sein de la société coréenne. Parmi les convertis, un séjour à l'étranger ou une relation d'amitié avec des musulmans, hommes ou femmes, est souvent central. Il s'agit d'un phénomène révélé par des articles qui retracent le parcours de conversion de musulmans coréens. Ainsi, d'après le *Hankyoreh*, Yun Aliyah se convertit après sa rencontre avec un Marocain durant son séjour d'études à New York. John Powers, dans *Unanews*, évoque les circonstances de la conversion d'un homme coréen qui a travaillé plus de quarante ans en Arabie Saoudite et est attiré par le discours égalitaire de l'islam, en opposition avec la discrimination qu'il perçoit dans la chrétienté coréenne.

Enfin, les mariages mixtes sont aussi une voie d'entrée de l'islam en Corée. En effet, selon une analyse d'Ahn Jung-kook, professeur à l'Institute of Middle Eastern Affairs de l'université Myongji, près de 5 000 musulmans se sont installés en Corée après s'être mariés avec des citoyens coréens et ont été naturalisés. Dans la plupart des cas, le conjoint ou la conjointe se convertit également à l'islam. On recenserait au moins 10 000 couples musulmans formés

par un Coréen et un immigré naturalisé. Les enfants nés de ces couples sont également musulmans. Ces mariages resserrent les liens entre la communauté musulmane locale et la communauté des immigrés musulmans.

Une communauté musulmane qui s'organise et est confrontée à la méfiance de l'opinion publique

Ce phénomène démographique pose la question de l'intégration des musulmans dans une société coréenne pour laquelle cette religion est une nouveauté. Les musulmans en Corée s'organisent ainsi pour vivre leur foi et suivre les recommandations religieuses musulmanes. On compte désormais onze mosquées, dont la plus grande est celle d'Itaewon, quartier international de la capitale coréenne où ont ouvert des restaurants et commerces proposant des produits hallal. Comme l'indique le *Korea Times* en 2007, au pays du *samgyopsal* et du *soju*, il est difficile pour les Coréens convertis de suivre les interdits islamiques comme ceux concernant le porc ou l'alcool. Cela limite leurs interactions sociales et les amène à fréquenter davantage la communauté musulmane établie en Corée.

Les perceptions académique, médiatique et publique de ce phénomène diffèrent. Alors que les pouvoirs publics investissent dans la promotion du multiculturalisme et espèrent profiter des opportunités économiques offertes par les pays musulmans (tourisme, marché de l'alimentation hallal), la société caractérisée par une très forte homogénéité s'inquiète. Si les musulmans demeurent une infime minorité, la croissance de leur nombre suscite des interrogations. L'expérience des pays occidentaux et la situation internationale renvoie une image ternie de l'islam aux Coréens. Ils ont commencé à s'interroger sur l'islam après les événements du 11 septembre 2001. Pour une partie de l'opinion publique, terrorisme et violence restent associés à la foi musulmane. En 2007, l'exécution de deux des vingt-trois Coréens enlevés par les talibans a

marqué les consciences. Vingt-cinq jours plus tard, le *Korea Times* publiait un article intitulé : « La vie est difficile pour les musulmans en Corée. » Selon une Coréenne convertie à l'islam et résidant aux Émirats arabes unis, la majeure partie des Coréens ne distinguent pas les groupes violents comme l'État islamique de la religion musulmane. « La Corée n'a pas de religion d'État et normalement il existe une révolusion xénophobique contre les étrangers. La révolusion envers l'islam se fait plus forte, surtout parce que le nombre de crimes commis par des immigrés musulmans augmente », explique-t-elle.

En témoignent une série de manifestations publiques que le *Korea Times* qualifie d'infondées et d'islamophobes. En avril 2016, des citoyens mécontents, menés par des groupes protestants fondamentalistes, ont protesté contre la création de zones de production de nourriture hallal à Daegu et dans la province de Gangwon. En réponse, le ministère de l'Agriculture a suspendu le projet. Le gouverneur de la province de Gangwon, Choi Moon-soon, a également abandonné le projet mis en place pour attirer des touristes de pays musulmans d'Asie du Sud-Est dans la région, alors que la difficulté de manger hallal expliquait les réticences des touristes musulmans à se rendre en Corée. Choi a alors été taxé de pro-musulman par des groupes chrétiens qui l'ont accusé de discrimination pro-musulmans. Les plus âgés ont justifié leur hostilité à ce projet par la peur de voir le terrorisme et la charia s'imposer dans la province. Comme le rapporte le *Korea Times*, une femme âgée ayant participé aux manifestations à Iksan a ainsi déclaré : « J'ai entendu dire que, quand la zone de restauration hallal sera en place, des terroristes islamistes viendront en Corée en prétendant être des touristes et nous attaqueront. » Les fondamentalistes protestants, très présents en Corée, rejettent agressivement l'arrivée de l'islam sur la scène religieuse coréenne, comme le note un rapport de 2015 du centre de recherche ASAN.

D'une manière générale, le monde académique et les médias coréens se montrent un peu plus bienveillants, à l'instar du quotidien conservateur *Chosun Ilbo* qui se veut peu alarmiste. La presse se concentre essentiellement sur les difficultés rencontrées par les musulmans pour vivre en Corée. Le quotidien progressiste *Hankyoreh*, classé à gauche, a notamment publié en 2011 une série de quatre articles relatant l'expérience de Coréens convertis à l'islam et de migrants musulmans en Corée. Le premier s'intitule « Je suis une Coréenne musulmane ». Il est suivi par « Koslim Ali : la Corée est mon pays », « Les jeunes âmes font leur shahada²¹ » et enfin « L'église au-dessus de la mosquée ».

Le plus souvent, les médias, relayés par le monde académique, cherchent à présenter l'islam à un public qui connaît peu la deuxième religion mondiale. Des articles et programmes télévisés expliquent l'islam, le terme hallal, l'histoire de Mahomet ou encore le déroulement du ramadan. Car, comme le relève la Korea Muslim Federation, le nombre de musulmans en Corée est en augmentation constante. Son Chang-kyung, qui travaille à la mosquée de Séoul, en témoigne dans l'article d'*Unanews* : « Avant, peu de gens venaient à la mosquée. Mais cette année, 7 000 personnes sont venues le vendredi, et 10 000 pour le ramadan. » Ce qui amène Ahn Jung-kook à indiquer « qu'il va y avoir des cas où la loi religieuse musulmane entrera en conflit avec le système légal coréen, la question étant de savoir comment la société coréenne s'adaptera ». Il semble qu'un véritable dialogue politique informé sur la question devienne une nécessité, au-delà d'un rejet populaire parfois hystérique relayé par les fondamentalistes protestants et des plates exhortations au multiculturalisme qui ont caractérisé l'attitude de la presse coréenne.

²¹ La *shahada* est la profession de foi musulmane.

EN DÉCALAGE

6. L'émergence de l'économie sociale et solidaire et du modèle coopératif en Corée du Sud

ÉRIC BIDET ET HYUNSIK EUM

SOURCES :

- Éric Bidet, « Économie sociale et NPI : Le cas de la Corée du Sud », *Annales de l'économie publique et coopérative*, vol. 71, n° 3, 2000.
- Éric Bidet, « Explaining the Third-Sector in South Korea », *Voluntas*, vol. 13, n° 2, 2002, p. 131-147.
- Éric Bidet, *Corée du Sud : Économie sociale et société civile*, L'Harmattan, 2003.
- Éric Bidet, « La difficile émergence de l'économie sociale en Corée du Sud », *RECMA-Revue internationale de l'économie sociale*, n° 310, 2008, p. 65-78.
- Éric Bidet et Hyungsik Eum, « Nouvelles formes de protection sociale : entreprises sociales et coopératives médicales en Corée du sud », *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 3, 2014.
- Hyungsik Eum et Éric Bidet, « Dynamiques de l'économie sociale en Corée du Sud », *RECMA-Revue internationale de l'économie sociale*, n° 332, 2014.
- Hyungsik Eum, *Social Economy and Social Enterprise in South Korea: Comparison with European Experiences and their lessons*, Work Together Foundation, 2008 (en coréen).
- Soojin Kim, « The Cooperative Movement in Korea », *Journal of Global Management*, vol. 25, n° 2, 2013, p. 147-158.

La France est souvent considérée comme le berceau de l'économie sociale moderne, et la loi Économie sociale et solidaire (ESS) votée en 2014 a marqué la reconnaissance de ce concept et apporté une définition

légal de l'ESS comme modèle spécifique d'entreprise. Le partage des bénéfices n'est pas l'objectif primordial car leur répartition obéit à des règles strictes obligeant à en consacrer la majorité au maintien de l'entreprise et à la constitution de réserves impartageables.

La Corée du Sud offre un contexte particulièrement avantageux pour qui s'intéresse à l'ESS. On assiste en effet depuis une quinzaine d'années à l'émergence d'un ensemble de concepts et à l'adoption de dispositifs publics et de textes juridiques qui traduisent un intérêt croissant pour ces formes d'entreprises particulières que sont les entreprises sociales, les coopératives et, plus largement, des formes d'entreprises auxquelles renvoie ce modèle de l'ESS. En l'espace de deux décennies, la Corée du Sud est ainsi devenue un cas exemplaire où ces formes d'entreprises ont été fortement encouragées par les pouvoirs publics, notamment pour la mise en œuvre d'activités économiques à finalité sociale ou en lien avec des problématiques sociales.

Le gouvernement sud-coréen s'est notamment doté en 2006 d'une loi pour la promotion de l'entreprise sociale, qui est un des leviers de ses politiques d'emploi et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. C'est l'un des tout premiers pays au monde à avoir introduit un tel cadre juridique, qui a été rénové dès 2010 pour englober également la problématique du développement communautaire local. A ensuite été adoptée, en 2012, une loi-cadre pour les coopératives, qui offre de toutes nouvelles perspectives de développement à cette forme particulière d'entreprise. Depuis deux ans est également en débat l'adoption d'une loi sur l'économie sociale, qui ferait là aussi de la Corée un pays à l'avant-garde puisque seuls quelques pays – dont la France depuis 2014 – disposent d'une telle loi.

Au total, c'est un ensemble sophistiqué de dispositifs qui ont été installés en une quinzaine d'années, reflétant une dynamique peu commune, souvent initiée par des mouvements sociaux puis relayée par les pouvoirs publics, tant au niveau national que local. Différents ministères ont ainsi mis en place des dispositifs visant à encourager plus largement ce modèle d'entreprise à finalité sociale à travers un vaste réseau d'agences locales chargées de la mise en œuvre de ces politiques. Les différentes collectivités territoriales (provinces, municipalités) ont adopté des décrets allant également dans ce sens. Elles ont dégagé des moyens spécifiques pour déceler des projets susceptibles de devenir des entreprises sociales et pour encourager les réponses innovantes à des problématiques locales liées à l'emploi, à l'agriculture, aux services à la personne, à la restauration scolaire, au logement, à l'environnement, etc. L'engagement des pouvoirs publics est légitime car la finalité sociale de ces expériences justifie pleinement, en général, qu'elles reçoivent un soutien public qui est d'ailleurs souvent une des conditions de leur émergence et de leur pérennisation.

Les expériences pionnières

Auparavant, durant un XX^e siècle très largement marqué par la colonisation japonaise (1910-1945) puis la dictature militaire (1961-1987), l'économie sociale et solidaire est demeurée très embryonnaire dans le contexte coréen car les rares mouvements sociaux de type associatif ou coopératif échappant à la tutelle publique ont essentiellement consacré leurs efforts à la lutte politique contre l'autorité dictatoriale, délaissant les préoccupations d'ordre socio-économique.

La démocratisation politique obtenue en 1987 grâce à des luttes menées pendant plusieurs

décennies a offert à ces mouvements un nouvel espace d'expression et orienté leur action dans de nouvelles directions relevant davantage de préoccupations socio-économiques. À partir de la fin des années 1980, des initiatives émanant de la société civile se sont ainsi multipliées dans de nombreux domaines, tels que la politique sociale, l'environnement, le féminisme, les droits de l'homme, etc. Durant le long processus de consolidation de la démocratie et de décentralisation politique qui s'est amorcé dans les années 1990, on a vu apparaître de nombreuses branches locales d'associations nationales et d'organisations locales qui ont créé des sphères publiques au niveau local. Ces organisations, considérées comme un prolongement du mouvement de démocratisation connu sous le nom de « mouvements de citoyens », sont restées politiquement militantes contre l'autorité publique, car celle-ci est demeurée hostile à ce type de mouvements pendant une dizaine d'années encore après la démocratisation de 1987. De ce fait, leurs activités sont longtemps restées des activités à portée symbolique ou contestataire (*advocacy*) visant à mobiliser ou sensibiliser la population autour de quelques grands sujets de société comme la protection de l'environnement, la justice sociale ou la participation citoyenne. Et leurs ressources financières sont essentiellement restées limitées aux cotisations de leurs membres et aux donations, sans intégrer de subventions publiques ou de ressources marchandes.

Cette situation a profondément changé avec la crise économique de 1997-1998, qui a révélé de manière dramatique les failles du système et l'insuffisance du filet de protection sociale mis en place, et avec l'arrivée d'un gouvernement réformiste, qui est resté au pouvoir pendant dix ans (1998-2007). Ce nouveau contexte politico-économique a généré un intérêt nouveau pour la recherche

de partenariats public-privé dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler la construction d'un *welfare mix*, inspiré à la fois par des initiatives et des politiques mises en avant dans les pays européens (modèles de la coopérative de travailleurs de Mondragon, de la coopérative sociale italienne ou du *community business* au Royaume-Uni) et par la recherche d'une meilleure efficacité dans l'utilisation des dépenses publiques, notamment via des politiques actives de traitement du chômage et une plus grande implication des grandes entreprises à la résolution des problèmes sociaux.

Quelques expériences pionnières avaient vu le jour dans les années 1990 à travers l'émergence de démarches inspirées du modèle de la coopérative de consommateurs japonaise ou de celui de la coopérative de travailleurs européenne. S'est ainsi progressivement dessiné un modèle coopératif alternatif incarné dans des coopératives de petite taille, peu formalisées et s'appuyant, d'une part sur un réseau très dense de coopératives primaires issues de la base, et d'autre part sur un sociétariat de membres actifs, contrastant avec le modèle plus traditionnel des coopératives quasi-gouvernementales développé depuis le début des années 1960 dans l'agriculture et le crédit, et générant des coopératives de taille importante, mises en place et contrôlées par les pouvoirs publics et bénéficiant de moyens financiers importants. Cette opposition s'est confirmée pour marquer une fracture de plus en plus nette entre des coopératives traditionnelles de type *top-down* encastrées dans une culture bureaucratique inspirée par le contrôle ou la supervision du gouvernement, et des coopératives nouvelles de type *bottom-up* développées à partir

des mouvements sociaux, qui se sont pérennisées après la démocratisation en gardant leur identité coopérative. Parmi ces nouvelles coopératives, celles des consommateurs et celles des travailleurs, qui ont été légalement institutionnalisées récemment, sont les plus directement concernées par la dynamique engagée autour des concepts d'entreprise sociale et d'économie sociale.

Les idées qui ont été particulièrement développées à Wonju à partir des années 1960 ont joué un rôle essentiel dans cette orientation nouvelle du mouvement coopératif coréen. Dans les années 1960, la région de Wonju est un des centres de l'industrie minière tout en restant encore très rurale comme l'est encore la majeure partie du pays à l'époque (le secteur primaire rassemble plus de 50 % de la population et représente encore 40 % du PIB en 1965). C'est également l'un des principaux centres de contestation sociale, sous l'influence de deux des grandes figures du mouvement social coréen : le prêtre Ji Hak-sun et l'éducateur Jang Il-soon. Sous leur influence sont ainsi expérimentées différentes initiatives pour tenter de répondre aux difficultés rencontrées par les petits paysans accablés par l'usure et les catastrophes climatiques (notamment les inondations autour de la rivière Namhan en 1972). À partir de Wonju ont essaimé dans la région du Gangwon les idées de la coopération de crédit en milieu rural, de la coopération de production et de la coopération pour l'utilisation en commun du matériel agricole. Apparaissent également les démarches précurseurs de la coopération de consommation pour commercialiser des produits nécessaires aux ouvriers des mines (vêtements, gants, bottes, etc.) et pour faire valoir leurs droits.

On retrouve dans ces initiatives certains traits des expériences coopératives pionnières

en Europe au XIX^e siècle, illustrant le fait qu'il s'agit d'un mouvement social portant un projet politique tourné vers les besoins des classes populaires et inspiré par la recherche d'une meilleure justice sociale. Les besoins auxquels essayent de répondre ces initiatives et les réponses qu'elles proposent sont globalement les mêmes que ceux observés en Europe un siècle et demi plus tôt.

À partir de la fin des années 1970, Wonju joue également un rôle pionnier dans la dénonciation de l'utilisation massive d'engrais chimiques, dont les coopératives agricoles traditionnelles sont un des principaux vecteurs, et des problèmes sanitaires (pollution, maladies) et sociaux (exode rural) qui en découlent. Sont ainsi posées à Wonju les bases qui vont servir en Corée au développement de la coopération de consommation et du mouvement écologiste, deux directions qu'incarne le mouvement Hansalim qui fête en 2016 son 30^e anniversaire. Dans les années 1980, Jang Il-soon défend à Wonju une forme d'agriculture alternative basée sur le principe d'une gouvernance participative associant petits producteurs ruraux et consommateurs urbains au service du développement communautaire.

L'idée fondamentale, développée dans le *Manifeste Hansalim* de 1989, est celle d'une responsabilité partagée entre producteur et consommateur : le premier est responsable de la santé du second, tandis que le second est responsable de la survie du premier. Hansalim se développe ensuite à partir de Séoul et des grandes métropoles dans une démarche qui repose sur l'idée de construire un lien social entre des consommateurs des grands centres urbains concernés par la santé et l'environnement et des petits producteurs qui souhaitent sortir d'un système d'agriculture intensive reposant sur

l'utilisation massive d'engrais chimiques. Cette idée inspire ensuite d'autres démarches, ce qui donne naissance à un mouvement particulièrement dynamique de coopératives de consommation étroitement liées à l'agriculture biologique et plus largement aux questions d'environnement et de santé.

La démarche présente des similitudes avec celles développées en France par le réseau Biocoop ou les AMAP qui sont elles-mêmes inspirées par le modèle japonais des teikei. Hansalim apparaît cependant plus proche d'un autre mouvement japonais, celui des coopératives de consommation japonaises et notamment du Seikatsu club, avec lequel il partage notamment une caractéristique essentielle qui est de reposer sur un sociétariat et un engagement bénévole fortement féminisés (même si ses leaders, actuels et passés, sont surtout des hommes). Il faudra cependant attendre la toute fin des années 1990 pour que le modèle de la coopérative autonome d'usagers, illustré par le mouvement Hansalim, acquière une première reconnaissance légale avec la loi de 1999 sur les coopératives de consommateurs.

La loi coopérative générale de 2012

L'adoption de la loi coopérative générale de 2012 marque une nouvelle étape dans la reconnaissance en Corée du modèle coopératif et de sa capacité à se développer dans pratiquement tous les secteurs d'activité économique. La loi de 2012 autorise en effet la constitution d'une coopérative dans n'importe quel secteur d'activités excepté la finance et l'assurance (*Statutes of the Republic of Korea*, 2012). L'article 3 de la loi précise qu'il s'agit de promouvoir des coopératives indépendantes et autonomes en accord avec les principes coopératifs de l'Alliance

coopérative internationale. Son adoption traduit tout d'abord le fait que le modèle coopératif a été identifié par les autorités publiques sud-coréennes comme un modèle potentiellement créateur d'emplois en référence à ce qu'on appelle « l'indicateur d'emplois induits » (*employment inducement coefficient*) qui montre un ratio emplois-capital investi nettement plus élevé dans les coopératives et les entreprises sociales que dans les autres formes d'entreprises. En ce sens, la loi coopérative de 2012 s'inscrit dans la continuité des dispositifs précédents qui sont en premier lieu motivés par la lutte contre le chômage et la création d'activités.

Au-delà de cette continuité, la loi de 2012 a considérablement modifié la situation et les formes du mouvement coopératif coréen. Elle consacre tout d'abord l'obligation pour les pouvoirs publics d'avoir une politique publique vis-à-vis des coopératives (*Art. 3 : Master Plan for Policies on Cooperatives*) révisée tous les trois ans sous l'égide d'un conseil politique de la coopération (*Art. 4 : Cooperatives Policy Council*) dans lequel figurent des représentants des principaux organes publics concernés et des personnes qualifiées désignés par le ministre de la Stratégie et des Finances. Dans un pays marqué par un strict cloisonnement entre les mouvements coopératifs existants, cela constitue un premier pas vers une forme d'intercoopération dont il faudra voir si elle inclura également les mouvements coopératifs existants déjà sous d'autres cadres juridiques. Elle vient parachever un processus de transformation amorcé avec le développement des coopératives de consommation, en apportant une reconnaissance au modèle de l'entreprise coopérative et en modifiant son image qui était celle d'une organisation quasi publique. Cette loi, qui ne vient pas remplacer mais compléter les lois existantes régissant les coopératives du secteur primaire,

de la banque et de consommateurs, distingue deux types complémentaires de coopératives : la coopérative sociale et la coopérative « générique ».

Pour une large part (articles 11 à 23), la loi de 2012 est spécifiquement consacrée aux coopératives sociales. L'article 12 précise qu'une telle coopérative doit réunir au moins cinq membres relevant de différentes catégories de sociétaires, telles que les producteurs, consommateurs, employés, bénévoles ou bénéficiaires. Il s'agit donc d'une coopérative à sociétariat multiple à l'instar de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) en France mais n'offrant pas la possibilité d'associer une collectivité publique en tant que catégorie spécifique. L'article 14 (*Criteria and Method for Determination of Main Business*) identifie deux types d'activités qui peuvent justifier la création d'une coopérative sociale : d'une part des activités répondant à des besoins propres à un territoire (revitalisation d'un territoire, maintien d'une activité économique, amélioration de l'environnement local, réponse à des besoins rencontrés localement, etc.) ; d'autre part des activités destinées à fournir des emplois ou des services sociaux (dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de la culture, etc.) à des catégories en difficulté. Il s'agit donc d'une forme de coopérative dont l'activité présente une utilité sociale telle que définie par la loi ESS de 2014 en France.

La coopérative sociale est par ailleurs une coopérative à but non lucratif qui ne peut distribuer ses excédents à ses associés et doit en consacrer 30 % au moins à des réserves collectives. Contrairement aux coopératives « génériques » qui sont déclarées et enregistrées auprès de collectivités locales, l'obtention du statut de coopérative sociale est soumise à une

autorisation ministérielle et procure des avantages fiscaux spécifiques liés à la non lucrativité. Début 2016, on dénombrait plus de 400 coopératives enregistrées comme coopératives sociales. Les deux-tiers avaient été habilitées par le ministère de la Santé (25 %), le ministère de l'Éducation (20 %) ou le ministère du Travail (20 %). L'article 12 de la loi précise qu'à condition de respecter certaines règles spécifiques, une coopérative sociale peut s'engager dans une activité de soins médicaux : elle doit alors réunir au moins 500 membres qui doivent s'acquitter chacun d'une contribution d'au moins 40 euros (50 000 wons) pour constituer un capital d'au moins 80 000 euros (100 millions de wons) sans qu'aucun associé n'apporte à lui seul plus de 10 % de l'ensemble des contributions. Les mesures introduites par la loi de 2012 ont amené les coopératives médicales à se transformer en coopératives sociales alors que, jusqu'à présent, elles étaient, juridiquement, une forme particulière de coopérative de consommateurs. Cela a eu pour effet de dissiper la confusion problématique qui existait entre « fausses » coopératives médicales, qui continuent à exercer en utilisant le statut juridique de coopérative de consommateurs, et « vraies » coopératives médicales, qui opèrent désormais avec le statut de coopérative sociale engagée dans une activité de soins médicaux.

À travers ce qu'elle considère comme des coopératives « génériques », la loi de 2012 offre notamment une première reconnaissance légale au modèle de la coopérative de travailleurs qui était jusqu'alors ignoré dans le droit coréen. Dans l'esprit de la loi, cela renvoie aussi bien à des travailleurs salariés que non-salariés (notamment des travailleurs indépendants ou entrepreneurs individuels). L'intérêt en Corée pour le modèle de la coopérative de travailleurs ne date pas de l'adoption de la

loi de 2012 puisqu'il est apparu dès la fin des années 1980, suscitant notamment la création de démarches collectives pour la récupération d'entreprises en difficulté par leurs salariés, pour la création d'activités par des populations – notamment féminines – longtemps éloignées du marché du travail, ou pour la mise en place de services sociaux et culturels dans des quartiers défavorisés. Il s'agissait donc de démarches fortement motivées par des problématiques sociales (maintien ou accès à l'emploi, accès de populations pauvres à certains services).

Cependant, dans un contexte sociopolitique encore très hostile à toutes formes d'organisations des travailleurs, c'est un modèle qui est resté très marginal, le plus souvent sous la forme de collectifs de travail issus du mouvement social et fréquemment organisés pour répondre à des problématiques très territorialisées, avec comme modèle de référence celui de Mondragon au Pays Basque espagnol. Un grand nombre de ces initiatives ayant comme principal moteur la volonté d'apporter un emploi à des chômeurs en développant des activités commerciales ou industrielles, elles ont dans un premier temps inspiré certains dispositifs publics de traitement du chômage, notamment le programme de *self-sufficiency* mis en place au début des années 2000.

Si elle n'apporte pas à la coopérative de travailleurs une pleine reconnaissance légale à travers un cadre juridique spécifique, comme peut l'être en France la loi de 1978 complétée par la loi sur l'ESS de 2014, la loi de 2012 offre à la coopérative de travailleurs une première reconnaissance significative dans le contexte idéologique coréen. Elle contribue par ailleurs à la déconnecter d'une vision uniquement sociale pour en faire un modèle d'entreprise adapté à toutes sortes d'activités.

En mai 2015, on estimait que cette loi avait suscité environ 300 coopératives pouvant être considérées comme coopératives de travailleurs²². La plus développée, *Happy Bridge*, développe une activité de restauration à travers un réseau national de franchisés qui rassemble plus de 500 restaurants représentés dans 7 chaînes, dont la plus importante s'intitule *Noodle Tree*. En marge de son activité de restauration, *Happy Bridge* a également développé un institut du management coopératif, en partenariat avec le mouvement espagnol de Mondragon, et joue un rôle clé dans l'institutionnalisation du mouvement des coopératives de travailleurs, puisque le président de *Happy Bridge* est le premier président de la Fédération nationale des coopératives de travailleurs, fondée en 2014.

Conclusion

D'après les statistiques du ministère de la Stratégie et des Finances, près de 9000 coopératives (dont 40 % environ à Séoul et dans la région limitrophe du Gyeonggi) étaient enregistrées début 2016 en référence à la loi de 2012, ce qui représente une moyenne de 250 coopératives enregistrées chaque mois. Parmi ces coopératives, 25 à 30 % avaient une activité dans le secteur de la distribution et du commerce, 10 à 15 % dans l'agriculture, la pêche et les forêts, 10 à 15 % dans l'éducation et les services, 8 à 10 % dans la production manufacturière, 5 à 10 % dans le sport et les loisirs. Il n'est pas faux de dire que la loi de 2012 a généré un véritable « choc coopératif », mais cette appréciation mérite d'être nuancée. D'une part parce qu'on estime que seulement la moitié des coopératives enregistrées sont

²² Il est difficile de donner un chiffre précis dans la mesure où n'apparaît pas de catégorie spécifique dans les statistiques du ministère de la Stratégie et des Finances.

effectivement actives. D'autre part parce qu'une part importante de ces coopératives (les deux tiers environ) sont des coopératives de PME, d'entrepreneurs individuels ou de travailleurs indépendants sous une forme qui ne diffère pas toujours de celle d'une association professionnelle. Il convient de noter également, comme l'illustre l'exemple de Happy Bridge, qu'il ne s'agit pas uniquement de créations ex nihilo mais souvent de transformations en coopératives – ce qui n'enlève rien à l'attrait du modèle coopératif ainsi défini par la loi.

La loi 2012 a déjà donné lieu à six fois plus d'enregistrements que la loi de 2006 pour la promotion de l'entreprise sociale (1 500 entreprises agréées). Bien entendu, les deux lois n'offrent pas le même potentiel, puisque l'une ne définit pas un statut d'entreprise spécifique mais apporte une reconnaissance – et des avantages financiers importants – à des entreprises existantes engagées dans une activité à finalité sociale, tandis que l'autre propose un statut d'entreprise spécifique susceptible d'être utilisé pour mener toute forme d'activité économique – à l'exception de la banque et l'assurance. Dans un pays où ont longtemps prévalu des valeurs qui sont parfois contradictoires avec celles qui fondent le modèle coopératif, il sera intéressant de voir dans les années qui viennent les modalités de fonctionnement concrètes que vont prendre ces nouvelles coopératives, notamment quant à la dimension participative de leur gouvernance, en particulier dans les coopératives de PME, d'entrepreneurs individuels ou de travailleurs indépendants, qui représentent plus des deux tiers des coopératives créées.



7. La Corée du Sud dans le « grand jeu » centre-asiatique

LÉONIE ALLARD

SOURCES :

- « EEU, la Corée est une priorité pour un FTA », *Sputnik News Korea*, 19 mars 2016.
- « Comparaison des plans *Eurasia Initiative* et OBOR », *Yonhap News*, 31 octobre 2015.
- Kim Seok-hwan²³, « L'ère de l'Eurasie », *Joongang Daily*, 25 avril 2016.
- Lee Haye-ah, « Park returns home from Central Asia trip », *Yonhap News*, 21 juin 2014.
- Park Joung-ho²⁴, « Le rôle du forum de coopération Corée du Sud-Asie centrale pour l'Initiative eurasiatique », *KIEP Opinions*, 22 mars 2016.

Après la normalisation en 1992 des relations entre la Corée du Sud et les cinq pays d'Asie centrale²⁵, les relations se sont concentrées

²³ Visiting professor à l'université Hankuk des études étrangères.

²⁴ Directeur Russie et Eurasie à Korea Institute for International Economic Policy (KIEP).

²⁵ Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizstan, Tadjikistan et Turkménistan.

sur le Kazakhstan, principale puissance économique et partenaire incontournable, et l'Ouzbékistan, le plus peuplé. À partir de 2009, l'ouverture du Turkménistan, riche en gaz, a attiré l'attention des Coréens.

Depuis la chute de l'Union soviétique, un nouveau « Grand jeu » se dessine en Asie centrale, où les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud sont de plus en plus impliqués. Aucune puissance ne domine encore cet ensemble et la Corée a désormais sa propre « Initiative eurasienne », qui fait écho à la stratégie chinoise « *One belt one road* ».

Des relations historiques et « ethniques » avec l'Asie centrale

En Asie centrale, la Corée du Sud dispose de l'une de ses plus importantes diasporas, les *koryo saram*, Coréens de l'ex-Union soviétique. L'Ouzbékistan et le Kazakhstan abritent respectivement la quatrième (186 000 personnes) et la neuvième (108 000 personnes) composantes de la diaspora coréenne²⁶. Héritiers des Coréens déplacés de l'Extrême-Orient russe aux steppes par Staline, en 1937²⁷, près d'un demi-million de *koryo saram* réside encore dans l'ex-Union soviétique. À la différence des Soviétiques d'origine allemande ou de confession juive d'Asie centrale, les *koryo saram* ne sont pas repartis vers leur patrie originelle après la chute de l'Union soviétique.

²⁶ Ministère des Affaires étrangères, « Statistiques nationales de la diaspora coréenne », 2014.

²⁷ A la fin du XVIII^e et début du XIX^e siècle, les Coréens migrent vers l'Extrême-Orient russe, fuyant la pauvreté de l'empire de Choson puis la colonisation japonaise. Ministère des Affaires étrangères, Situation des *koryo saram* en Ouzbékistan et au Kazakhstan, 2011.

Pendant de nombreuses années, la Corée du Sud s'est contentée de financer des politiques éducatives et sociales au bénéfice de sa diaspora. Depuis 2013, une loi oblige le gouvernement à s'impliquer davantage, avec des aides à l'intégration, à la construction d'une base économique, à l'accès à l'éducation et à la promotion de la culture coréenne²⁸. Cependant, en dépit d'une forte identité coréenne et des efforts déployés par Séoul, seuls 30 % des *koryo saram* de deuxième génération arrivant en Corée du Sud sont capables de parler coréen²⁹.

Une diplomatie active

L'Asie centrale, et plus particulièrement l'Ouzbékistan, a toujours suscité l'intérêt de la diplomatie sud-coréenne. La Corée du Sud était le quatrième donneur d'aide publique au développement à ce pays en 2014, avec un montant approchant 18 millions de dollars par an³⁰.

La Corée du Sud qui n'adhère à aucune des organisations régionales (Organisation de coopération de Shanghai, SCO ; Communauté des États indépendants, CIS ; Union économique eurasiatique, EEU ; Organisation du traité de sécurité collective, SCO), entend institutionnaliser sa coopération avec l'Asie centrale. Depuis 2005, les pays d'Asie Centrale et la Corée du Sud se rencontrent chaque année dans le cadre du Forum de coopération qui, à son dixième anniversaire, a décidé la création d'un secrétariat³¹. La Corée

²⁸ Centre de documentation national sur le droit en Corée du Sud : <http://www.law.go.kr/lsInfoP.do?lsiSeq=136662#0000>.

²⁹ Ministère des Affaires étrangères, « Situation des *koryo saram* en Ouzbékistan et au Kazakhstan », 2011.

³⁰ Korea Exim Bank, *L'aide au développement par les chiffres*, 2014 ; Statistiques de l'OCDE <http://www.aidflows.org/>.

³¹ Park Joung-ho, « Le rôle du forum de coopération

du Sud a également co-organisé avec la Russie le premier sommet des parlementaires d'Eurasie en avril dernier, qui devrait se réunir sur une base annuelle³².

En 2013, Park Geun-hye a lancé une « Initiative eurasiennne³³ » qui, à l'instar de l'initiative chinoise, vise à intensifier les relations économiques et exploiter le potentiel d'une région qui a besoin d'investissements. Huit mois plus tard, la présidente s'est rendue en visite officielle en Ouzbékistan, au Kazakhstan et au Turkménistan, une première pour un chef d'État sud-coréen. À cette occasion, elle a annoncé 9 milliards de dollars d'investissements.

La spécificité de l'initiative sud-coréenne est la construction d'une route eurasiennne passant par la Corée du Nord et qui précéderait donc la réunification des deux Corées. S'il est difficile de voir une réelle avancée dans ce projet, l'Asie centrale pourrait indirectement jouer un rôle pour la réunification : ainsi la dénucléarisation du Kazakhstan après l'effondrement de l'URSS ou le rôle de ce pays comme médiateur dans le dossier nucléaire iranien.

Des relations économiques centrées sur l'Ouzbékistan

La Corée du Sud est un des principaux investisseurs en Ouzbékistan avec un montant cumulé d'investissements depuis 1992 de plus de 6 milliards de dollars³⁴. Le mouvement

a été impulsé par Daewoo en 1995 qui a investi dans la construction automobile et les télécommunications³⁵, et a été suivi par d'autres entreprises qui ont investi dans des industries pour l'exportation, la construction, l'immobilier et les mines³⁶. Les privatisations au Kazakhstan et les dévaluations qui ont fait baisser les coûts de la main-d'œuvre ont renforcé la compétitivité.

La Corée du Sud, qui importe l'essentiel de ses besoins en hydrocarbures du Moyen-Orient, a investi dans le secteur des hydrocarbures et dans celui de l'uranium pour diversifier ses sources et accroître sa sécurité énergétique³⁷. En 2008, les Coréens ont ainsi investi 1,8 milliard de dollars dans l'acquisition du champ d'Ustyurt en Ouzbékistan. La Korea Electric Power Corporation (KEPCO) a également importé 2 600 tonnes d'uranium d'Ouzbékistan entre 2009 et 2015³⁸, soit 10 % de sa consommation annuelle, et a signé un contrat avec le Kazakhstan pour des importations de 2 000 tonnes entre 2011 et 2017³⁹.

La Corée du Sud est aujourd'hui le quatrième partenaire économique de l'Ouzbékistan et son troisième fournisseur⁴⁰, avec des échanges bilatéraux évalués à 2,5 milliards de dollars en 2014, contre 3 milliards entre l'Ouzbékistan et la Chine. Au Kazakhstan, la Corée du Sud est moins présente avec un

Corée du Sud-Asie centrale pour l'Initiative eurasiennne », KIEP Opinions, 22 mars 2016.

³² Kim Seok-hwan, « L'Ère de l'Eurasie », *Joongang Daily*, 25 avril 2016

³³ Rapport, « Comparaison des plans Eurasia Initiative et OBOR », *Yonhap News*, 31 octobre 2015.

³⁴ Ministère des Affaires étrangères Ouzbek, *Ouzbékistan-Corée du Sud : vers une nouvelle étape dans les relations économiques bilatérales*, 16 mars 2015.

³⁵ Après la faillite de Daewoo lors de la crise asiatique, réouverture en 2008 par General Motors.

³⁶ Korea Trade Association (KOTRA), Trade doctor : <http://tradedoctor.kotra.or.kr/>.

³⁷ Korea Energy Economics Institute, *Rapport annuel sur l'énergie*, 2015.

³⁸ Cela correspond à 10 % de sa consommation annuelle.

³⁹ Balbina Hwang, « Nouveaux horizons pour les relations Corée du Sud-Asie centrale », Korea Economic Institute, décembre 2012.

⁴⁰ Statistiques de Korea International Trade Association (KITA) : <http://stat.kita.net/main.screen>.

commerce bilatéral de 1,4 milliard de dollars en 2014, alors que la Chine est le premier partenaire avec 16 milliards⁴¹. La Corée du Sud importe des matières premières et exporte des produits manufacturés, des automobiles, de l'électronique, des machines industrielles, etc.⁴².

Suite à l'entrée en vigueur de l'Union économique eurasiatique en août 2015, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Énergie, Yoon Sang-jick, a annoncé que la Corée avait la volonté de conclure un accord de libre-échange avec la région, le secrétaire général de l'EEU⁴³ lui ayant répondu qu'un accord avec la Corée du Sud était une priorité.

Compétitivité et soft power mitigé

Les pays d'Asie centrale regardent plus vers l'Asie de l'Est que vers la Russie et l'Europe, pour chercher des modèles. La Corée du Sud, pour son développement économique, et Singapour, pour son modèle de gouvernance, sont souvent cités⁴⁴. Le président du Kazakhstan avait ainsi demandé à l'économiste sud-coréen Chan-young Bang de conceptualiser la première vague de privatisation au début des années 1990. Avec sa diaspora bien intégrée et un pouvoir d'influence lié à son exportation de produits culturels, la Corée du Sud possède un certain avantage face à la Chine perçue comme trop agressive.

⁴¹ Eurostat.

⁴² « La Corée du Sud doit se tourner vers l'Asie Centrale comme base de manufacture », *Yonhap News*, 22 juin 2016.

⁴³ « EEU : la Corée est une priorité pour un FTA », *Spunik News Korea*, 19 mars 2016 ; « Le ministre du Commerce cherche un accord rapide concernant les accords de libre-échange », *Yonhap News*, 3 septembre 2016.

⁴⁴ « Quelles conditions pour un miracle économique en Asie centrale ? », *Novastan*, 21 mars 2015.

Le *soft power* sud-coréen ne devrait toutefois pas être surestimé, notamment du fait du rapport spécial entre ces pays et la Corée du Nord. Si les échanges économiques avec Pyongyang sont désormais très limités et qu'en dépit de quelques rencontres de haut niveau la diplomatie nord-coréenne a été considérablement réduite, la Corée du Nord peut se prévaloir d'un héritage lié à sa présence régionale à l'époque soviétique. De plus, une partie de la diaspora coréenne est originaire du Nord et il existe plusieurs associations partisans de la Corée du Nord dont l'influence persiste.

L'intensification de la coopération avec l'Asie centrale affronte de nombreux obstacles. Premièrement, ces pays sont peu transparents, instables et corrompus. Deuxièmement, cette région, très peu intégrée, est traversée par de nombreux conflits ethniques. Des projets bilatéraux sont parfois reportés et d'autres abandonnés comme l'annulation en janvier 2016 d'un investissement de LG Chem de 4,2 milliards de dollars pour la construction d'un complexe pétrochimique au Kazakhstan, annoncé en 2011⁴⁵. Troisièmement, les initiatives sud-coréennes restent vulnérables aux tensions géopolitiques. Une commande de l'Ouzbékistan d'avions de combat T-50 pour 400 millions de dollars a été annulée du fait de l'opposition américaine⁴⁶.

Conclusion

Tournée de force vers le nord de l'Eurasie jusqu'au début des années 1990, l'Asie centrale s'oriente progressivement vers l'Asie de l'Est et du Sud. Sur le plan économique, l'ouverture de l'Iran et les initiatives chinoises,

⁴⁵ « LG Chem annule un projet de 4,2 milliards au Kazakhstan », *Korea Times*, 26 janvier 2016.

⁴⁶ Jun Hyun-suk, « Les États Unis bloquent la vente de T-50 coréens à l'Ouzbékistan », *Chosun Ilbo*, 26 octobre 2016.

russe ou encore sud-coréennes créent pour cette région de nombreuses opportunités de développement. Sur le plan géopolitique, la proximité avec le théâtre de crises moyen-oriental en fait un espace stratégique. C'est dans ce contexte que la Corée du Sud cherche à participer au « Grand jeu » qui se développe dans la région.



8. Obama à Hiroshima : focus sur les victimes coréennes des bombes atomiques américaines

JEAN-FRANÇOIS HEIMBURGER

SOURCES :

- Keiichi Asano⁴⁷, « La duperie de la visite d'Obama à Hiroshima dévoilée par la présence des victimes coréennes des bombes atomiques », *Kaminobakudan*, août 2016, p. 90-94 (en japonais).
- Takabumi Suzuoki⁴⁸, « Autrefois, il existait des Sud-Coréens qui avaient honte de leur faiblesse », *Nikkei Business online*, 26 mai 2016 (en japonais).
- Takabumi Suzuoki, « La Corée du Sud en colère contre "le Japon qui a reçu les indulgences des États-Unis" », *Nikkei Business online*, 9 juin 2016 (en japonais).
- Takabumi Suzuoki, « La Corée du Sud qui conserve une rancune injustifiée envers la "logique coréenne" », *Nikkei Business online*, 10 juin 2016 (en japonais).

⁴⁷ Keiichi Asano est journaliste.

⁴⁸ Takabumi Suzuoki est rédacteur au journal *Nikkei Shimbun*. Il est par ailleurs l'auteur de l'ouvrage *La Corée du Sud sacrifiée dans la lutte sino-américaine*, paru en 2016 aux éditions *Nikkei Business Publications* (en japonais).

effet, on compte 70 000 victimes coréennes (50 000 à Hiroshima et 20 000 à Nagasaki) dont la moitié mortes sur le coup. Quelles étaient leurs conditions de vie avant et après la guerre ? Comment ont réagi les survivants coréens à la visite de Barack Obama à Hiroshima ?

Les victimes coréennes longtemps ignorées

« Il y a 71 ans, par un matin clair et sans nuage, la mort est tombée du ciel et le monde a été changé. » Voilà comment le président Obama a débuté son discours dans le parc du mémorial de la paix à Hiroshima, le 27 mai 2016, tout de suite après le sommet du G7. Cette visite éclair n'en est pas moins historique puisqu'il s'agit de la première d'un président américain en fonction dans cette ville. Peu avant, le 10 avril, les ministres des affaires étrangères du G7 s'y étaient aussi réunis, une première pour les représentants de la diplomatie américaine, britannique et française.

Outre les quelque 200 000 morts lors des bombardements américains durant la guerre – dont la moitié suite au seul bombardement de l'est de Tokyo le 10 mars 1945 –, près de 210 000 personnes ont été tuées instantanément par les deux bombes atomiques, la première tombée à Hiroshima le 6 août 1945 et la seconde à Nagasaki, trois jours plus tard. Cependant, le nombre total de victimes des bombardements atomiques, qui comprend les personnes décédées plus tardivement du fait de leur exposition aux radiations, dépasse 460 000 personnes.

Si les personnes atomisées étaient principalement japonaises, d'autres nationalités ont été touchées, et les Coréens sont les plus nombreux d'entre elles. En

Après l'annexion de la Corée par le Japon en 1910, la main-d'œuvre coréenne s'est exportée en Chine, en Russie et au Japon. Dans l'Archipel, le nombre des arrivants coréens a varié en fonction de la conjoncture de l'économie nipponne. Pendant la guerre de Quinze Ans⁴⁹, et surtout à la fin, la politique de recrutement forcé de travailleurs coréens, dans les constructions militaires, les mines de charbon et les travaux publics notamment, s'est intensifiée. En 1945, les Coréens étaient plus de 2 millions au Japon, soit deux fois plus qu'en 1939 et sept fois plus qu'en 1930⁵⁰. Leurs conditions de vie étaient très précaires : un salaire jusqu'à 50 % moins élevé que celui d'un Japonais pour le même poste ; un travail souvent pénible voire dangereux ; des journées de travail de 12 heures en moyenne à partir de la fin des années 1930 ; une surveillance permanente et l'interdiction de changer d'emploi...

Après l'explosion des bombes, les survivants ont connu une situation encore plus désastreuse. Le taux de mortalité des atomisés coréens a ainsi été plus élevé que celui des victimes japonaises⁵¹ ce qui s'explique par

⁴⁹ L'invasion de la province chinoise de Mandchourie par le Japon le 18 septembre 1931 marque le début de la guerre de Quinze Ans.

⁵⁰ *Encyclopedia of Buraku and Human Rights Issues*, 2000, p. 374 (en japonais).

⁵¹ Hyung-keun Shin et Noriyuki Kawano, « Grassroots Cooperation Concerning the Problems of

plusieurs facteurs : les Coréens habitaient plus proche des lieux d'explosion des bombes ; leur accès aux soins était plus difficile du fait de leur pauvreté et de la discrimination dont ils faisaient l'objet ; leur alimentation journalière était de piètre qualité et insuffisante. Dès la fin de la guerre, des Coréens ont donc demandé de retourner dans la péninsule et une majorité des atomisés (15 000 à Hiroshima et 8 000 à Nagasaki) ont été rapatriés en moins de quatre mois, à partir du 2 septembre 1945. Dans une péninsule dévastée par des années de guerre, ils ont mené une vie difficile, certains étant considérés par les autres Coréens comme des lépreux. Leur situation a empiré pendant la guerre de Corée car les soldats étaient soignés en priorité.

Après la fin de la guerre de Quinze Ans, 7 000 victimes coréennes (5 000 à Hiroshima et 2 000 à Nagasaki) sont restées dans l'Archipel. En plus des maladies causées par l'irradiation, elles ont souffert de discrimination en tant qu'« irradiés » (*hibakusha*) durant une dizaine d'années. Trouver un emploi ou chaussure à son pied était alors difficile pour ces minorités « indésirables ». Leur sort s'est amélioré à partir du milieu des années 1950, avec deux lois sur le traitement médical et sur les mesures spéciales en faveur des victimes atomisées. Des carnets de santé pour *hibakusha* ont été distribués à toutes les victimes sans distinction de nationalité. Les Coréens avaient donc le droit de bénéficier d'aides financières pour les soins ainsi que de deux visites médicales gratuites par an. La distribution de ces carnets aux résidents coréens atomisés a pris fin après la signature du traité nippo-sud-coréen de 1965, le Japon estimant que le gouvernement sud-coréen devait désormais s'en occuper.

Au total, 2 500 victimes de première génération

Korean Atomic Bomb Survivors », *Hiroshima Peace Science*, n° 35, 2013, p. 103-128 (en japonais).

vivent aujourd'hui en Corée du Sud et 200 en Corée du Nord. Suite à une décision rendue par la Haute cour d'Osaka en décembre 2002, la distribution des carnets de santé et des aides a été élargie à toutes les victimes survivantes résidant à l'étranger, celles-ci n'étant plus obligées depuis décembre 2008 de se rendre au Japon pour déposer une demande d'obtention du carnet. Concernant l'accès aux soins, les victimes étrangères et sud-coréennes perçoivent depuis 2014 des aides équivalentes à celles attribuées aux victimes japonaises. Dans la Péninsule coréenne, plusieurs centaines de survivants de la bombe résident aujourd'hui à Hapcheon. C'est d'ailleurs dans cette ville que se situe le seul centre de soins du pays pour les irradiés, construit en 1996 avec une partie de l'aide humanitaire donnée par le Japon à la Corée du Sud au début des années 1990.

Réactions des victimes coréennes à la visite d'Obama à Hiroshima

Après l'annonce de la visite du président américain à Hiroshima, les journaux coréens y ont vu un habile coup du Premier ministre japonais Shinzō Abe pour obtenir des excuses. Takabumi Suzuoki réfute cette interprétation sud-coréenne, qui s'explique par la valeur accordée aux excuses en Corée. « En obtenant des excuses, les Coréens se sentent moralement supérieurs et peuvent dominer leurs partenaires », explique le journaliste.

L'Association des Coréens victimes des radiations atomiques a ainsi demandé à Barack Obama de leur offrir des excuses et une indemnisation pour le lancement des bombes atomiques et de visiter le monument dédié aux dizaines de milliers de victimes coréennes présentes à Hiroshima lors de l'explosion de la bombe. Le 26 mai, des victimes coréennes ont organisé une conférence de presse devant l'ambassade américaine à Séoul. Sur la banderole principale, on pouvait lire :

« Conférence de presse conjointe des victimes coréennes de la bombe atomique et des personnes de la société civile dans le cadre de la visite du président Obama à Hiroshima. M. le Président des États-Unis Obama, allez visiter le monument aux morts des victimes coréennes de la bombe atomique et demandez pardon ! Les États-Unis doivent officiellement reconnaître les victimes coréennes de la bombe atomique et mener l'enquête pour faire toute la lumière et indemniser les victimes. » Des messages complémentaires étaient écrits, en coréen et en anglais, sur les pancartes et t-shirts des manifestants : « Apologize for Korean Victims of the Atomic Bomb! » ou encore « Obama! Apologize to Korean A-Bomb Victims! ». Mais les membres de cette association attendaient également des excuses du Japon, mettant en avant le fait qu'il était à l'origine de la guerre ou qu'il avait contraint les Coréens à vivre au Japon. Une lettre rassemblant leurs demandes aurait été remise à l'ambassadeur américain, qui aurait toutefois refusé de s'entretenir avec eux.

Six membres de l'association se sont ensuite rendus au Japon, dans l'après-midi du 26 mai, pour transmettre directement leur message à Barack Obama et Shinzô Abe. Mais le lendemain, le président américain ne s'est ni excusé, ni rendu devant le monument. Ce qui n'a pas été une surprise, puisqu'il avait notamment précisé dans un entretien accordé quelques jours plus tôt à la *NHK* qu'il n'entendait pas présenter d'excuses aux survivants, qu'ils soient japonais ou coréens. « Je crois important de reconnaître qu'en situation de conflit les dirigeants prennent toutes sortes de décisions. Il appartient aux historiens de les questionner et d'en faire l'examen⁵² », a-t-il précisé. Le Premier ministre japonais n'a pas non plus présenté d'excuses. Au début de son discours, Barack Obama a en revanche indiqué être venu pour

pleurer les morts, y compris des « milliers de Coréens »⁵³. Bien que cette évocation ait été saluée par les victimes coréennes, certaines sont restées sur leur faim. Quelques victimes ont aussi insisté sur le fait qu'il s'agissait de « dizaines de milliers » de personnes, plutôt que de « milliers ».

Qu'en était-il des victimes japonaises ? Selon un sondage de l'agence de presse nippone *Kyodo*, seuls 15,7 % des Japonais victimes des radiations attendaient des excuses du président américain⁵⁴. Dans la lettre adressée à Barack Obama le 18 mai 2016 par l'association des victimes japonaises, le souhait d'obtenir des excuses n'y figurait pas. « Personnellement, je souhaite qu'Obama présente des excuses aux victimes, mais il vaut mieux ne pas le demander si cela fait obstacle à l'avancée vers un monde sans armes nucléaires », a déclaré Terumi Tanaka, secrétaire général de *Nihon Hidankyô*⁵⁵, à un club de presse le 19 mai. La majorité des survivants japonais souhaitaient donc avant tout que le président américain visite le parc et le musée du mémorial pour la paix. Une attitude différente de celle des Coréens, qui ne comprennent pas le fait de se retenir, d'après Takabumi Suzuoki. « En Corée, le bon sens veut que les victimes crient et pleurent à haute voix et on n'arrive pas à comprendre que l'on puisse "tuer un sentiment" pour atteindre un

⁵³ « Why do we come to this place, to Hiroshima? We come to ponder a terrible force unleashed in the not so distant past. We come to mourn the dead, including over 100,000 in Japanese men, women and children; thousands of Koreans; a dozen Americans held prisoner. Their souls speak to us. They ask us to look inward, to take stock of who we are and what we might become. » Extrait de la déclaration du président Obama, prononcée à Hiroshima le 27 mai 2016.

⁵⁴ *Kyodo*, « 80% of hibakusha in poll not seeking Obama A-bomb apology during Hiroshima visit », 23 mai 2016.

⁵⁵ « Confédération japonaise des organisations de victimes des bombes A et H. »

⁵² *NHK World*, « Entretien avec Barack Obama en prélude à son déplacement à Hiroshima », 22 mai 2016.

objectif », analyse le journaliste.

Le discours du président américain analysé par les médias sud-coréens

Comme l'explique Takabumi Suzuoki, la plupart des éditoriaux de la presse sud-coréenne ont insisté sur le fait que Barack Obama n'a pas suffisamment prêté attention aux survivants coréens. « Le président Obama a déposé des fleurs devant le mémorial des victimes de la bombe atomique et a déploré les morts, mais il ne s'est pas rendu au mémorial des victimes coréennes, situé à seulement 150 mètres de là », pouvait-on lire dans le quotidien coréen conservateur *Joong-ang Ilbo*.

Un article du journal coréen de gauche *Hankyoreh*, paru le 28 mai, a abordé plusieurs points. Il a insisté sur le fait que le président Obama s'est entretenu avec des victimes japonaises à la cérémonie, sans rencontrer les victimes sud-coréennes qui s'étaient rendues sur place. Le gouvernement de Shinzô Abe aurait par ailleurs exploité cette visite pour créer l'image d'un Japon victime. Sur ce point, Takabumi Suzuoki déplore qu'aucun exemple ne soit donné par l'auteur de l'article. Le sujet a été abordé plus tardivement par le plus important journal sud-coréen, *Chosun Ilbo*. Un article du 30 mai souligne entre autres que la visite a masqué le rôle d'agresseur du Japon.

Le ressentiment des victimes coréennes des bombes atomiques envers le Japon, tenu pour responsable de leur mal en les ayant forcées à se rendre sur l'Archipel et en les ayant abandonnées à leur sort, apparaît toujours bien ancré dans leur cœur.



9. Identité nationale et nationalisme nord-coréens⁵⁶

STEVEN DENNEY

S'appuyant sur le traumatisme provoqué par la colonisation japonaise, le nationalisme d'État, tant en Corée du Nord qu'en Corée du Sud, repose sur une interprétation ethnoculturelle forte de l'identité nationale. Suite à la guerre de Corée et durant la période de développement économique, les régimes de Park Chung-hee et de Kim Il-sung ont instrumentalisé cette ethnicité afin de mobiliser leur peuple et de construire tant l'État que la nation⁵⁷.

L'ethnicité est ainsi considérée comme indissociable de la nation. Cette conception

⁵⁶ Cet article fait partie d'un projet de recherche intitulé « Reproducing Contested Identities and Social Structures on the Korean Peninsula », financé par l'Academy of Korean Studies (Grant AKS-2015-R-49). Une première version de cet article a été publiée sur le site SinoNK.com : Steven Denney, « North Korean Nationalism: Lessons from Pyongyang », *Sino-NK*, 8 juin 2016 (<http://sinok.com/2016/06/08/north-korean-nationalism-lessons-from-pyongyang/>).

⁵⁷ Gi-Wook Shin, James Freda et Gihong Yi, « The Politics of Ethnic Nationalism in Divided Korea », *Nations and Nationalism*, vol. 5, n° 4, 1999, p. 465-484.

de la nation semble évoluer en Corée du Sud, pays dans lequel l'ethnicité a une place de moins en moins importante dans la définition de l'identité nationale⁵⁸. En cela, la notion d'ethnicité diffère entre le Nord et le Sud. En effet, en Corée du Nord, le peuple est plus que la race coréenne, puisqu'il s'agit du « peuple de Kim Il-sung ».

Bien qu'il ait disparu depuis plus de deux décennies, Kim Il-sung continue de définir la nation nord-coréenne. C'est la conclusion que nous tirons de notre récent séjour d'études en Corée du Nord et des rares enquêtes d'opinion qui suggèrent qu'un nationalisme lié à Kim Il-sung continue de façonner l'identité nationale nord-coréenne, distincte de l'identité nationale sud-coréenne.

An Jung-geun dans le métadiscours nord-coréen

Au cours de notre séjour en Corée du Nord à l'occasion des commémorations organisées pour l'anniversaire de Kim Il-sung, le 15 avril 2015, nous avons passé cinq jours à Pyongyang et réalisé un très court séjour à Sinchon, une ville située dans la province du Hwanghae du Sud. Dans le cadre de nos recherches sur le nationalisme coréen, nous avons demandé à tous les Nord-Coréens que nous avons pu rencontrer ce qu'ils pensaient d'An Jung-geun, qui est une figure historique importante de l'histoire nationale ou nationaliste coréenne. « La grande action patriotique d'Harbin », souvent mentionnée en Corée du Sud, l'est aussi en Corée du Nord. Ce combattant indépendantiste contre l'impérialisme nippon a été condamné à mort et exécuté pour avoir blessé mortellement le

premier résident-général japonais en Corée à la gare de Harbin – aujourd'hui capitale du Heilongjiang chinois – en 1909.

Les réponses à « Connaissez-vous quelque chose à propos d'An ? » et « Que pensez-vous d'An » étaient identiques. An est très largement connu et respecté, les Nord-Coréens s'en souviennent comme un résistant actif contre l'expansion impériale nipponne. Sa vie est enseignée à l'école primaire et il est présenté comme un martyr patriote qui a donné sa vie pour protester contre la violation de la souveraineté coréenne par les Japonais. À la Grande maison des études du peuple sur la place Kim Il-sung, la principale bibliothèque publique de Pyongyang, une recherche dans la base de données donnait plusieurs résultats liés aux « activités patriotiques » d'An⁵⁹. Si la tentative d'obtenir des ouvrages a été un échec, nous avons pu acheter un livret intitulé « L'histoire de Chosun⁶⁰ » dans une petite librairie. Il contient un court passage sur An Jung-geun expliquant qu'il a « canalisé l'esprit patriotique du peuple de Chosun et exprimé au monde l'opposition à l'impérialisme nippon en assassinant Hirobumi Itô »⁶¹.

Deux pays, deux héritages

En Corée du Sud où la résistance à l'occupation japonaise est célébrée comme une vertu patriotique, An est présenté comme un héros national⁶². Son image est beaucoup moins exploitée en Corée du Nord car il ne remplit pas la condition indispensable d'avoir

⁵⁹ 애국적 활동.

⁶⁰ 조선에 대한 리해 (력사).

⁶¹ Le même livret peut être acheté dans quelques librairies en Corée du Sud.

⁶² Steven Denney et Christopher Green, « National Identity and Historical Legacy: Ahn Jung-geun in the Grand Narrative », *Sino-NK*, 6 juin 2014 (<http://sinok.com/2014/06/06/national-identity-and-historical-legacy-ahn-jung-geun-in-the-grand-narrative/>).

⁵⁸ Steven Denney, « Rationalizing Identity Change: An Interview with Emma Campbell », *Sino-NK*, 7 septembre 2015 (<http://sinok.com/2015/09/07/rationalizing-identity-change-an-interview-with-emma-campbell/>).

fait partie de l'Armée populaire révolutionnaire de Kim Il-sung. Si la date exacte de fondation de cette armée (autour de 1929) est difficile à établir, elle l'a été deux décennies après la mort d'An.

Ainsi, si les Nord-Coréens ne renient pas son patriotisme, ils n'en font toutefois pas un héros national à l'égal de ceux enterrés dans le cimetière des martyrs de la révolution de Pyongyang⁶³. L'héritage d'An n'est ainsi pas mis sur le même plan que celui des nombreux soldats qui ont combattu aux côtés de Kim Il-sung, qui ont été guidés par le père fondateur de la nation et qui ont ainsi pu prétendre à rejoindre le panthéon des martyrs de la révolution.

Ces usages de la mémoire d'An reflètent l'importance fondamentale et pourtant peu étudiée entre les nationalismes d'État sud-coréen et nord-coréen. Chaque régime prétend être le seul gardien d'une ethnie ayant une histoire longue de 5 000 ans et, ainsi, être le régime qui peut légitimement diriger la nation coréenne. Cependant, à partir de cette même fondation ethnoculturelle, deux nationalismes d'État se sont développés depuis 1948. Le nationalisme nord-coréen apparaît comme inextricablement lié à Kim Il-sung et à l'héritage de sa guérilla révolutionnaire antijaponaise. Si le nationalisme d'État sud-coréen contient une dimension antijaponaise, il est consolidé par une opposition au nationalisme d'État nord-coréen, en se présentant comme un

populisme anticommuniste⁶⁴. Ainsi, malgré ses penchants dictatoriaux, Par Chung-hee n'a jamais cherché à reproduire le culte de la personnalité propre à Kim Il-sung. Afin de faire taire les critiques le présentant comme pro japonais, ou du moins favorable au Japon du fait de son histoire personnelle durant la colonisation, Park s'est efforcé de construire un mémorial en l'honneur d'An Jung-geun à Namsan, au cœur de Séoul, démontrant ainsi son patriotisme.

La nation nord-coréenne est la nation de Kim Il-sung

La principale différence entre ces deux nationalismes nous a été expliquée pour la première fois en 2013 par un transfuge nord-coréen installé à Séoul. Lui demandant s'il existe une différence conceptuelle dans la définition de la nation, il nous répondit : « En Corée du Nord, la race nord-coréenne est le peuple de Kim Il-sung. La Corée de Kim Il-sung et le peuple de Kim Il-sung sont les termes officiels utilisés⁶⁵. »

Le concept de nation est appréhendé sur le plan idéologique en Corée du Nord. Le terme même de nation doit être utilisé avec un préfixe : « La nation de Kim Il-sung »

⁶³ Selon nos observations, les pierres tombales situées dans le cimetière des martyrs de la révolution, sur lesquelles est installé un buste de martyr, comprennent quatre dates. La première indique la date de naissance de la personne ; la deuxième la première participation à la lutte antijaponaise ; la troisième la date à laquelle le martyr a rejoint l'Armée populaire révolutionnaire de Kim Il-sung ; et la quatrième la date du décès. La troisième, date clairement la plus importante, est une condition indispensable au statut de martyr.

⁶⁴ Kim Jaeun affirme que le nationalisme d'État sud-coréen s'est construit autour d'une idéologie anti-communiste afin de ne pas courtoiser les Coréens vivant en Chine. Alors que la Corée du Nord interagissait régulièrement avec les Chinois d'origine coréenne au cours de la guerre froide, l'État sud-coréen les a volontairement ignorés du fait de leur appartenance au bloc communiste. Cette remarque a été faite lors de la présentation de son livre, *Contested Embrace: Transborder Membership Politics in Twentieth-Century Korea*, à l'Université de Toronto, le 12 février 2016.

⁶⁵ Entretien avec un transfuge nord-coréen d'une vingtaine d'années à Séoul, en juin 2013 (“북한에서 말하는 민족은, 김일성민족을 말합니다. 북한에서는 김일성조선, 김일성민족이라는 말을 공식 사용하고 있습니다”).

(김일성 민족)⁶⁶. Cet argument rejoint celui défendu par l'universitaire sud-coréen Kim Kwang-cheol qui a rédigé sa thèse de doctorat sur le nationalisme nord-coréen. Dans « The Political Strategies of "Kim Il-sung Nationalism": A Critical Analysis », il considère que « l'idéologie nord-coréenne prend la forme d'une ethnicité coréenne liée au « Kim Il-sungisme » ou au « nationalisme Kim-Il-sungien ». En d'autres termes, le nationalisme nord-coréen ne peut être appréhendé sans la personne de Kim Il-sung. Si tant à Séoul qu'à Pyongyang le nationalisme s'appuie sur la caractéristique commune de la « coréanité », qui se base sur une ethnicité, il est intrinsèquement lié à l'héritage de Kim Il-sung en Corée du Nord.

Une discussion avec un guide de Pyongyang n'a fait que renforcer l'argument de Kim Kwang-cheol. À notre demande d'éclaircissement concernant les mentions « nation de Kim Il-sung » et « Corée de Kim Il-sung » aperçues sur une école de formation des instituteurs de Pyongyang, sa réponse fut claire : « Kim Il-sung a fondé la nation et l'État moderne, et son fils en a hérité ». Il ajouta qu'à ses yeux il n'y avait aucune différence entre État et nation en Corée du Nord.

Pour compléter, on peut dire que Kim Il-sung est considéré comme celui ayant construit la nation coréenne et initié l'État, un État renforcé et doté d'armes nucléaires par

son fils, Kim Jong-il. Cette interprétation est confirmée par le préambule de la constitution nord-coréenne, dont voici un extrait : « Le Président Kim Il-sung a défini les principes fondamentaux de l'édification nationale et des activités de l'État. Il a en outre établi le régime étatique social et le mode de gouvernement, ainsi que le système et la méthode de gestion de la société qui sont de la plus haute valeur, et posé une base solide à la richesse, à la puissance et à la prospérité de la patrie socialiste, à la poursuite et à l'achèvement de l'œuvre révolutionnaire *Juche*. (...) Le grand dirigeant, le camarade Kim Jong-il, était un patriote hors pair et le défenseur de la Corée socialiste qui, fidèle aux idées et à la cause du camarade Kim Il-sung, a renforcé et développé la République populaire démocratique de Corée en en faisant l'État de Kim Il-sung, et a placé la dignité et la puissance de la nation au niveau le plus élevé. »

À la recherche de la nation de Kim Il-sung

Il existe souvent une divergence entre la position officielle de l'État et ce que le peuple pense réellement. Cependant, des recherches montrent que le nationalisme nord-coréen est intériorisé et reproduit par la population. On peut à ce propos citer un article publié en 2014 par le Korea Institute for National Unification (KINU) de Séoul, intitulé « A Study on Consciousness of Unification through 100 Interviews with North Koreans ». Cet article s'appuie sur une centaine d'entretiens avec des citoyens nord-coréens vivant légalement en Chine et dont des extraits avaient été largement publiés dans le *Chosun Ilbo*⁶⁷. Parmi les nombreuses conclusions, deux sont particulièrement intéressantes pour tous ceux qui étudient le nationalisme d'État, l'identité nationale et les liens entre l'État et le peuple en Corée du Nord.

⁶⁶ Entretien avec un transfuge nord-coréen d'une cinquantaine d'années à Séoul, en juillet 2013 (북한에서 말하는 민족은 근본적으로 이념을 바탕으로 한다는 점에서 남한의 민족적 개념하고는 확연한 차이가 있다고 생각한다. 북한에는 민족을 표현할 때 반드시 붙여서 불러야 하는 수식어가 있다. 즉 "김일성 민족"이다. 하지만 남한에서의 민족은 한반도의 선조들과 역사와 문화에 바탕을 더 많이 두지 않는가 싶다).

⁶⁷ http://thestory.chosun.com/site/data/html_dir/2014/07/07/2014070700968.html?related_all.

Premièrement, une grande majorité de Nord-Coréens soutient l'unification afin de permettre le développement économique de la Corée du Nord. Deuxièmement, deux tiers des personnes interrogées sont fières de la notion de *Juche*. Si le concept est nébuleux, Christopher Green qui commente ces entretiens sur le site *SinoNK.com*, affirme que les Nord-Coréens ne veulent pas que leur État disparaisse : leur intérêt est surtout de le voir se développer. Le respect du *Juche*, synonyme de développement (ou plutôt d'une impression faussée de développement autonome) durant l'ère Kim Il-sung, conduit à légitimer le régime nord-coréen aujourd'hui en s'appuyant sur cette mémoire collective de ce qu'a été la Corée du Nord⁶⁸.

Ces deux éléments, pris ensemble, indiquent que l'identité nationale nord-coréenne existe bel et bien. En dépit de l'échec quotidien de l'État à fournir des biens publics de base à la population, ce nationalisme d'État continue de produire une identité nationale distincte, et c'est en s'appuyant sur cette identité qu'un certain degré de légitimité politique existe.

⁶⁸ Christopher Green, « Chosun Ilbo Surveys 100 North Koreans », Sino-NK, 28 juillet 2014 (<http://sinonk.com/2014/07/28/chosun-ilbo-surveys-100-north-koreans/>).

Léonie Allard

poursuit un double master en politique internationale entre Sciences Po Paris et l'université de Fudan. Elle est *Junior fellow* du programme Corée d'Asia Centre.

Éric Bidet

est responsable du Master Économie sociale et solidaire à l'Université du Mans.

Evelyne Chérel-Riquier

est maître de conférences à l'université de la Rochelle et membre de l'UMR 8173 – Chine, Corée, Japon.

Steven Denney

est doctorant et *Graduate fellow* à l'Asian Institute de l'Université de Toronto.

Hyungsik Eum

est doctorant en sociologie à l'Université de Liège.

Jean-François Heimbürger

est journaliste à *Asialyst*.

Lee Jong-seok

est thésard en anthropologie à l'université de l'Illinois à Urbana-Champaign (États-Unis).

Gilbert Poncet

est religieux aux Missions étrangères de Paris à Séoul.

Pierre-Emmanuel Roux

est maître de conférences à l'université Paris-Diderot, Sorbonne Paris Cité, et membre de l'UMR 8173. Il est historien de la Chine et de la Corée.

Juliette Schwak

est doctorante à la City University de Hong-Kong et prépare une thèse sur la société de compétitivité en Corée du Sud.

**LES
AUTEURS**

Korea Analysis est une revue d'actualité, s'inspirant du même modèle que les deux revues phares d'Asia Centre, *China Analysis* et *Japan Analysis*. Certains articles sont basés sur des sources locales (journaux, sites internet, revues,...), d'autres sont des articles ou des interviews d'universitaires et leaders d'opinion coréens. Les sujets des articles sont directement tirés de l'actualité coréenne, parmi les thèmes faisant débat dans la presse. La revue relaie et synthétise les points de vue locaux sur les événements actuels du pays et de la péninsule. Plus précisément, *Korea Analysis* couvre les sujets liés aux enjeux géopolitiques et sécuritaires dans la péninsule coréenne, la situation en Corée du nord et les relations intercoréennes, mais également à la politique, l'économie et la société coréennes.

RÉDACTION

Rédacteur en chef: Jean-Raphaël Chaponnière

Rédacteur en chef adjoint: Antoine Bondaz

Auteurs: Léonie Allard, Éric Bidet, Evelyne Chérel-Riquier, Steven Denney, Hyungsik Eum, Jean-François Heimbürger, Lee Jong-seok, Gilbert Poncet, Pierre-Emmanuel Roux, Juliette Schwak

PRODUCTION

Secrétaire de rédaction : Jean-François Heimbürger

COMMANDES ET ABONNEMENTS

Version brochée :

abonnement 4 numéros par an : 80 € / 130 000₩

commande par numéro : 25 € / 40 000₩

Version électronique sur notre site :

<http://www.centreasia.eu/publications/korea-analysis>

© Asia Centre
Maison de la recherche de l'Inalco
2 rue de Lille
75007 Paris –France
www.centreasia.eu
contact@centreasia.eu

The publication of this journal was supported by the Academy of Korean Studies (Korean Studies Promotions Service) AKS-2013-INC-2230006